Equipes Populaires
8 rue du Lombard 5000 Namur

Contrastes

bpost
PB-PP
BELGIEËNO - BELGIQUE
Bureau de dépôt :
5000 Namur mail.
N° d'agréation : P 204078

▸ N° 210 ▪ Bimestriel ▪ Mai-Juin ▪ 2022 ◂

N° spécial
75 ans
des Equipes Populaires

EDITO

75 ans que les Equipes construisent l'égalité

1947-2022. Les Equipes Populaires fêtent leurs 75 ans d'existence. De nombreux événements sont prévus pour marquer cet anniversaire. Parmi ceux-ci, ce numéro spécial de *Contrastes*.

Evidemment, un numéro anniversaire de *Contrastes* ne pouvait faire l'impasse sur la présentation des grands moments de l'histoire du mouvement depuis la création de la première équipe locale à Liège par Jean Bouhy, en mars 1947. Une présentation qui ne peut être qu'une esquisse, une fenêtre par laquelle vous pouvez vous décider de vous engouffrer pour plonger dans les richesses produites par le mouvement depuis sa naissance. Un plongeon qui vous entraînera nécessairement au CARHOP, le Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire, créé par les Equipes Populaires, où sont renfermées la totalité de nos archives, et celles de tout le Mouvement ouvrier chrétien. Merci au CARHOP pour son soutien dans la confection de ce *Contrastes* anniversaire.

D'autres fenêtres sur l'histoire du mouvement sont entr'ouvertes ici avec de nombreuses illustrations d'archives : l'évolution des publications, la succession des campagnes d'année ou encore l'ouverture des *Equipes* au pluralisme des convictions. Autant de fenêtres qui signalent la capacité constante des Equipes Populaires à s'adapter au gré des évolutions de la société sans renier leur raison d'être : participer à l'émancipation des milieux populaires.

Outre cette présentation succincte des grands événements historiques des Equipes Populaires, nous avons fait le choix, dans ce numéro de *Contrastes*, de laisser une place importante à la présentation de plusieurs thématiques et luttes que le mouvement a porté durant ces 75 ans. Chaque thématique permet en effet de balayer l'histoire des EP sous des angles chaque fois originaux. Réduction du temps de travail, alimentation, énergie ou encore justice fiscale, ces thématiques illustrent chacune le combat de longue haleine du mouvement pour construire l'égalité.

Ce numéro de *Contrastes* permet de saisir ce que sont les Equipes Populaires, ce qui fait leur spécificité, leur méthodologie. Il souligne la constance du mouvement dans son combat comme sa capacité à évoluer, à s'ouvrir et à se positionner, parfois contre ses proches, pour la poursuite de son idéal de progrès. Ce *Contrastes* veut mettre en évidence les germes d'égalité qui ont poussé ces 75 dernières années, et qui continuent de grandir.

Bon anniversaire aux Equipes Populaires. Et longue vie !

Samuel Legros

Equipe de rédaction :
Claudia Benedetto,
Françoise Caudron,
Laurence Delperdange,
Samuel Legros,
Guillaume Lohest.
Rédacteur en chef :
Samuel Legros
Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Michel Charlier,
Marie-Thérèse Coenen,
Ariane Estenne,
Georges Huybrechts,
Monique Renard,
Marie-Hélène Ska,
Christine Steinbach,
Monique Van Dieren
Mise en page :
Hassan Govahian
Editeur responsable :
Guillaume Lohest
8, rue du Lombard
5000 - Namur
081/73.40.86
secretariat@equipespopulaires.be
Prix au n° : 4 €
Pour s'abonner (Contrastes + Fourmilière) :
Versez 20 € au compte
BE46 7865 7139 3436
des Equipes Populaires,
avec la mention :
"Abonnement à Contrastes" + votre nom.

Toutes les illustrations et photos non signées sont la propriété des Equipes Populaires.

SOMMAIRE

3. L'essentiel, c'est le groupe
6. L'institutionnalisation de l'éducation permanente
8. Bref, la longue histoire des EP
13. Les rencontres nationales
15. Des campagnes au cœur de l'actualité
18. D'un mouvement apostolique à un mouvement pluraliste
20. L'histoire des Equipes Populaires en quelques dates clés
22. Publications : demandez le journal !
24. Travailler moins, travailler tous, vivre mieux !
26. Crédit facile : l'ère de la tentation
28. L'énergie, un problème parti pour durer… et notre combat aussi !
30. Le logement : un combat de longue haleine qui a fait des petits…
32. Pas de justice sociale sans justice fiscale
34. Une alimentation saine, durable et équitable pour tous
37. Et maintenant ? Du lien, des droits, un avenir !

Wallonie
Digitec SOLUTION
ISI informatique

L'ESSENTIEL, C'EST LE GROUPE

La spécificité des Equipes Populaires est de rassembler des citoyens à l'échelon local, dans la proximité, en prônant des valeurs d'égalité. Si les formes varient, le principe du travail en groupe est et reste fondamental. Il est un lieu d'échange, d'émancipation individuelle et de construction d'un savoir collectif.

Si vous fréquentez quelque peu les Equipes Populaires, vous avez certainement déjà entendu cette petite maxime « L'essentiel c'est le groupe ! ». Nous l'avons encore réaffirmé lors de la réécriture de nos orientations en 2017. Il est cependant loin le temps où les groupes avaient tous la même forme et le même type de fonctionnement, celui d'une « équipe » qui se réunit à tour de rôle chez un de ses membres pour débattre d'un sujet d'actualité ou d'un thème lié à la réalité de vie de chacun.

Aujourd'hui les groupes et projets menés au sein du mouvement prennent des formes multiples, touchent un public diversifié, ont des temporalités variées et s'organisent régulièrement en partenariat avec d'autres structures. Entre groupes à thème, démarches créatives, expérimentations par le « faire soi-même » et organisation de débats publics, la diversité est de mise.

Le groupe est le lieu d'échange et de construction d'un savoir collectif, où se vit et se construit dans la durée une émancipation individuelle mais aussi et surtout collective. Il permet à chacun d'exprimer son avis, d'échanger et de partager dans le respect des idées de chacun, de découvrir, comprendre, expliquer, accepter la complexité du débat et d'y prendre part activement en tant que citoyen.

Des groupes à thèmes prioritaires

Il n'est pas rare qu'un groupe ou une initiative se construise au départ d'un thème, d'une problématique précise. Ainsi, les groupes d'achats collectifs se sont construits au départ de l'enjeu de l'accès à une alimentation saine et durable pour tous. Les ateliers « question logement », eux, se mettent en place pour répondre aux questions de nombreux locataires sur leurs droits et devoirs mais visent aussi à construire des revendications communes pour faciliter l'accès à un logement décent pour tous…

Des démarches créatives

Les initiatives de théâtre-action, les ateliers de rédaction et de création d'histoires digitales, d'écriture de contes, de conception de jeux de société… sont autant de manières de faire de l'éducation permanente autrement que par des réunions classiques. Ici, c'est par et grâce à la créativité que se libère la parole. L'avantage de ces formes créatives est qu'elles permettent

facilement d'aller vers le grand public et donc de faire connaître le travail réalisé, de confronter les réflexions du groupe et de susciter le débat public.

Comme dirait notre président Guillaume Lohest, « Proximité – Citoyenneté – Egalité » sont trois mots en « té » qui résument à l'extrême la démarche déployée au quotidien par le mouvement. J'aurais envie de compléter ces trois mots par deux autres : « Diversité et Créativité ».

Des expérimentations par le faire soi-même

Le « faire soi-même » s'est aussi beaucoup développé au cours de ces dernières années : des potagers collectifs, des ateliers pratiques de réalisation de produits d'entretien ou de produits cosmétiques, des ateliers de couture, de tricot… Autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger et d'expérimenter ensemble des pratiques qui nous ouvrent la porte des possibles vers une société plus juste et plus respectueuse de l'environnement. Bien plus que des actes pratiques ou techniques, ces initiatives sont le fruit de réflexions sur l'impasse dans laquelle nous mène la société capitaliste néolibérale. Faire de petits gestes ensemble, c'est déjà apporter sa contribution à la construction d'un monde plus juste. C'est aussi l'occasion d'échanger, de débattre, de libérer la parole et de faire connaître nos démarches auprès d'un plus large public.

Des partenariats multiples

Comme notre nom l'indique, nous revendiquons le fait de travailler avec un public populaire. Pour aller vers ce public, les régionales ont pris l'option de collaborer avec des associations de première ligne, en contact quotidien avec des personnes fragilisées : des centres d'insertion socio-professionnelle, des AID, des CPAS, des plans de cohésion sociale, des maisons médicales… C'est comme ça que sont nés, notamment, les « *ateliers conso* » ou les « *écoles de consommateurs* ». D'autres partenariats se mettent en place également avec des centres culturels, avec d'autres associations d'éducation permanente… parce que cela fait sens pour le projet et permet de lui donner une envergure plus importante.

De nombreux débats citoyens

La plupart des régionales organisent des cycles récurrents de débats citoyens. Qu'ils s'appellent « rencontres citoyennes », « midicinés » ou encore « cafés citoyens », ce sont autant de lieux d'ancrage local qui suscitent une dynamique de débat, développent l'esprit critique et permettent de toucher un public plus large et diversifié. C'est l'occasion de confronter les points de vue et de se laisser bousculer par la multiplicité des regards sur les sujets abordés.

Voir-Juger-Agir, avec le groupe

« *Pour moi, l'éducation permanente dans des groupes, c'est d'abord tisser des liens entre les participants. La convivialité y est donc fort importante. C'est d'abord en se connaissant les uns les autres, en apprenant les différences des autres et en les respectant que l'on peut mieux agir de concert tout en solidarité et bienveillance.*

On apprend à connaître la réalité des autres, à partir de l'expertise du vécu de chacun. On confronte les avis de toutes les personnes, on débat et on fait réfléchir. On fait évoluer notre façon de penser. On déconstruit nos préjugés. » [une militante]

Tisser des liens, ouvrir des lieux d'expression collective, d'analyse critique avec les gens, là où ils se trouvent, au départ de leur réalité de vie, c'est le leitmotiv des EP. Le processus « Voir-Juger-Agir » (VJA) initié par Joseph Cardijn est toujours pleinement d'actualité.

La démarche VJA place les personnes au centre du processus. Ce sont ceux et celles qui sont directement confrontés aux situations injustes, qui vivent au quotidien les inégalités sociales, qui sont les mieux placés pour en parler. Chacun va pouvoir faire part de son indignation, exprimer sa colère face à des situations d'exclusion et d'injustices. On analyse ensemble ces situations et on identifie les mécanismes sous-jacents qui les provoquent. Dans le processus VJA, l'action n'est pas un objectif en soi mais fait partie intégrante du processus. Il n'est pas rare d'ailleurs que ce soit l'action qui mobilise des citoyens pour les amener ensuite vers une réflexion plus approfondie.

« *J'ai osé prendre la parole et appris à la donner aux autres. J'ai appris des mécanismes que je ne connaissais pas. On découvre nos propres capacités grâce à la préparation des réunions à tour de rôle (investigations, animation du débat), on en apprend beaucoup sur nous-mêmes et sur les autres.* » [un militant]

Le partage des tâches au sein des groupes, la mise en responsabilité de chacun, permettent de valoriser les capacités des uns et des autres. Etre sollicité pour préparer et animer une réunion, pour prendre la parole en public quand on ne l'a jamais fait sont des moments très valorisants qui développent la confiance en soi. Oser sortir de sa zone de confort est une étape fondamentale.

« *La méthode VJA n'est pas une simple méthode pédagogique, c'est d'abord et avant tout un processus de transformation sociale vers une société plus démocratique, qui place au centre de sa démarche l'éducation articulée à l'action collective et le développement de toutes les facettes de la personnalité de ceux et celles qui s'y engagent* »[1].

Plusieurs décennies plus tard, on constate que la méthode initiée par Joseph Cardijn n'a rien perdu de sa pertinence !

Françoise Caudron

1. M. Mirkes, *VOIR – JUGER – AGIR, Esperluette*, déc. 1996

IL ET ELLES TÉMOIGNENT

Ce que je retiens des Equipes Populaires c'est d'abord et avant tout le fort ancrage local, dans les localités. C'est également le travail de long terme qui est mené, au départ des attentes et besoins des « équipiers » afin d'être des citoyens actifs et solidaires au cœur des lieux de vie. Loin des approches théoriques mais en mobilisant les énergies de la population telle qu'elle est dans sa diversité, les Equipes Populaires pratiquent la démocratie participative, au fond, dans la durée. Telle est la marque de fabrique des Equipes Populaires. Il ne s'agit pas d'une marque déposée mais éprouvée et reconnue. Nul besoin de sondage pour cerner les angoisses et les peurs, pour identifier les besoins de protection à travailler, juste une écoute attentive des épreuves de la vie traversées par les un·e·s et les autres. Humilité et constance dans le travail de terrain, convivialité et fraternité caractérisent le travail quotidien. Chapeau pour cela.

Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC

Pour moi les Equipes Populaires c'est : Un mouvement réparti en groupes, des équipes, c'est-à-dire des gens qui avancent dans la même direction. Populaire, j'y vois une force qui vient des citoyens, de la population. C'est d'abord l'occasion pour chacun de partager des ressentis entre citoyens et de le faire savoir à nos autorités de façon constructive, par le dialogue. Pour y arriver, nous avons besoin d'apprendre, d'échanger et c'est là que l'Éducation permanente intervient. Notre mouvement tend à aller vers toutes les populations, il essaie d'atteindre les gens qui n'ont que rarement droit à la parole. De plus il chemine avec chacun où qu'il se situe dans la société. Je suis chrétienne et je retrouve le message renversant de Jésus-Christ dans les EP. J'aime la recherche de justice sociale, la volonté de ne jamais laisser en arrière les droits fondamentaux de chaque humain. Je reprendrai les termes de Guillaume Lohest : « Se questionner ensemble, débattre, à l'aide de tous les outils que nous donne l'Éducation permanente, devenir des citoyens qui prennent part à la vie de la Cité. »

Monique Renard, militante aux Equipes Populaires de Verviers

Ça fait...

***75 ans** que les Equipes Populaires mènent un travail remarquable avec leurs militant.e.s intrinsèquement ancrés dans les milieux populaires, au niveau rural comme urbain.*

***75 ans** que les Equipes Populaires mènent un travail culturel pour transformer la société vers une société plus égalitaire, plus respectueuse et plus accueillante.*

***75 ans** que les Equipes Populaires travaillent en approfondissant des enjeux de société qui se trouvent au cœur de l'actualité, tels que le logement, l'énergie ou encore la démocratie et le rapport aux institutions.*

***75 ans** que les Equipes Populaires réalisent un travail fondamental de pédagogie et de délibération collective autour de ces enjeux en se faisant le relais entre les citoyen.ne.s, les politiques et les structures sociales.*

***75 ans** que les Equipes Populaires se font le porte-voix des colères…*

***75 ans** que les Equipes Populaires façonnent de la dignité.*

Ariane Estenne, présidente du MOC

Depuis 1972, je fais partie des Equipes Populaires. J'ai découvert un monde très varié, de couches sociales diverses, et la venue des femmes nous a ouvert une autre approche de la société. Aux EP on se parle, on s'écoute sur tous les sujets de société : l'économie, le social, le monde de l'entreprise, le monde du travail (les restructurations, la souffrance au travail et la vie des jeunes dans le monde du travail), mais aussi les enfants, l'école et le sens de la vie. On s'écoute, on s'exprime, on ne juge pas et on prend de l'assurance. Même dans les difficultés, on peut se raconter et se sentir moins seul. On ose prendre des responsabilités. Un jour on découvre que nos limites ont changé. On grandit. Pour ma part, ayant été président de la régionale de Charleroi, accompagné du permanent et du comité fédéral, j'ai commencé à écrire des articles pour le bulletin de liaison régional. Et je continue encore aujourd'hui à écrire pour « Equipons-nous » sur beaucoup de sujets pour inviter les amis à la réflexion sur la société. Découvrir la vie du mouvement et collaborer comme militant au futur est une force et un engagement. L'éducation permanente est le seul moyen pour devenir critique, responsable et être émancipé. Vive le groupe local !

Georges Huybrechts, militant de la régionale de Charleroi

L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

En fédération Wallonie-Bruxelles, depuis les années 70, le secteur de l'éducation est subventionné par le ministère de la culture. D'où vient cette particularité ? Plongeons dans l'histoire de l'institutionnalisation de l'éducation permanente[1]…

C'est dans l'entre-deux-guerres que se dessinent les prémices de l'éducation populaire en Belgique. L'arrêté royal de 1921 « *sur les œuvres complémentaires à l'école* » marque le début d'une politique publique qui vise à soutenir l'éducation et la formation au-delà du cadre scolaire. L'objectif est alors d'occuper le temps libre de l'ouvrier pour éviter qu'il ne sombre « dans l'alcoolisme ou l'oisiveté » ! C'est donc un mélange de motivation paternaliste et de volonté d'émancipation du travailleur qui motivent cette politique. La condition pour être éligible dans ce dispositif est de ne pas faire de propagande religieuse ni politique. Cet arrêté va permettre de développer des projets de bibliothèque, de lecture publique et va donner une reconnaissance à la formation syndicale.

Vu les horreurs qu'elle a engendrée, c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que la nécessité de développer une véritable démocratie culturelle se fait sentir. L'enjeu est de permettre l'éveil critique du citoyen et l'émancipation par la culture. C'est l'amorce d'un processus qui va mener à l'institutionnalisation de l'éducation populaire en Belgique.

Première reconnaissance, premiers financements

En 1976, le premier Décret de l'éducation permanente voit le jour. L'éducation permanente (qui vient remplacer l'éducation populaire) est reconnue d'utilité publique. Ce Décret va reconnaître et financer l'action associative porteuse d'émancipation et de critique de l'ordre établi. Il distingue les organisations d'éducation permanente des adultes (chapitre I du Décret), des organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs (chapitre II du Décret). Ces dernières doivent s'adresser à un public issu du milieu populaire (le public populaire est alors défini par les personnes qui n'ont pas fait d'études supérieures).

« *C'est dans l'action culturelle des travailleurs que se construisent la prise de conscience, la définition des intérêts, l'analyse, la critique, la mobilisation collective des cœurs, le dépassement des découragements, des limites individuelles et la volonté de transformation profonde* »[2].

Des dizaines d'associations vont alors obtenir une reconnaissance. Cinq ans après la mise en œuvre du Décret, on dénombrait 84 organisations générales et 31 organisations régionales indépendantes.

Pour les Equipes Populaires, ce Décret permet d'engager du personnel supplémentaire et de se déployer dans toutes les régions, renforçant par la même occasion leur autonomie par rapport au MOC (jusqu'alors c'étaient les permanents du MOC qui étaient en charge du développement des équipes locales). Des moyens financiers importants ont également pu être octroyés pour soutenir et financer des projets locaux d'envergure (voir l'article « Bref, la longue histoire des EP »).
Début des années 2000, une réflexion de fond sur le Décret de 1976 est menée par le ministre de la Culture, M. Rudy Demotte. Elle va porter sur les conditions de reconnaissance, sur le mode de financement et sur le type de public que le monde de l'éducation permanente doit prioritairement cibler (notamment le public dit « défavorisé »). L'enjeu de cette réforme est également

de diversifier le champ d'action du secteur en s'ouvrant à des nouvelles questions sociétales comme la question du genre, l'interculturalité, l'environnement, l'accès aux nouvelles technologies de l'information, etc.

Vers une professionnalisation du secteur

En 2003, ce nouveau Décret est une réalité. Il institutionnalise les 4 axes d'action de l'éducation permanente (voir encadré). Une distinction sera dorénavant faite entre les associations (actives sur un ou deux axes) et les mouvements (qui doivent être actifs sur minimum trois axes). Un des objectifs de la refonte du Décret était de pousser les associations à sortir de leur « zone de confort » et à investir l'espace public. Des conditions d'activités publiques et de couverture territoriale sont définies. C'est à partir de ce moment-là que les campagnes de sensibilisation vont se mettre en place. Les partenariats sont encouragés. Les critères d'évaluation deviennent plus techniques et quantitatifs. Petit à petit, le secteur se professionnalise pour répondre aux exigences des différents axes.

Les quatre axes du Décret
Axe 1 - Participation, éducation et formation citoyennes
Axe 2 - Formation d'animateurs, de formateurs, de responsables et d'acteurs associatifs
Axe 3 - Services, outils et recherche
Axe 4 - Sensibilisation et Information visant à sensibiliser le « grand public », ce que nous appelons « campagnes de sensibilisation »

Nouveau Décret, nouveau mouvement ?

Au sein des Equipes Populaires, le Décret de 2003 va donner un coup de fouet aux dynamiques mises en place, comme le montrent plusieurs articles de ce numéro de Contrastes (journée sans crédit, justice fiscale, publications, campagnes, etc.).
La présence sur l'espace public, à travers les campagnes de sensibilisation mais aussi par la multiplication d'activités publiques dans les régionales, va être boostée par les nouvelles conditions de reconnaissance. Elle se combine avec la volonté du mouvement « *d'oser l'action* ». De plus en plus de groupes et projets aux formes nouvelles prennent place aux côtés des équipes plus anciennes. La militance se diversifie.

Ces nouvelles dynamiques ouvriront la porte à de solides partenariats capables de relayer politiquement les revendications défendues.

Un Décret relifté en 2018

En 2018, la Ministre Alda Greoli souligne la nécessité de redonner vigueur au Décret de 2003 et de le recentrer sur le principe fondamental de l'éducation permanente. Le titre du Décret va être reformulé. Si cela peut paraître anecdotique, il n'en est rien. Du « *soutien à la vie associative dans le champ de l'éducation permanente* », le Décret a dorénavant pour objet « ***le développement de l'éducation permanente dans le champ de la vie associative*** ».

Le renversement des mots dans le titre est important. L'éducation permanente n'est plus considérée comme un des champs du secteur socio-culturel mais comme la dimension qui doit sous-tendre les acteurs et les actions de l'ensemble de la vie associative.

L'article 1er du Décret :
« *Le présent Décret a pour objet le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative visant* ***l'analyse critique*** *de la société, la* ***stimulation d'initiatives démocratiques et collectives****, le* ***développement de la citoyenneté active*** *et* ***l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux*** *dans une perspective d'****émancipation individuelle et collective*** *des publics en privilégiant la* ***participation active des publics visés et l'expression culturelle****.* »

Aujourd'hui, l'éducation permanente ce n'est pas moins de 300 associations reconnues.

Etre financé pour pouvoir critiquer l'ordre établi… *C'est une chance,* diront certains. *C'est une aberration,* penseront d'autres. Le soutien du secteur par les politiques publiques (et l'obligation en contrepartie de remettre une évaluation justifiant les subsides reçus) peut être vu comme une volonté de contrôle de la colère sociale, une manière de vouloir la canaliser. Mais elle peut au contraire traduire une reconnaissance publique du rôle fondamental de l'éducation permanente dans une démocratie qui doit se renouveler continuellement et être vivifiée. Une chose est sûre, nous constatons chaque jour l'urgence et la nécessité d'ouvrir des lieux d'échange collectifs, des espaces de débat. Et pourvu que l'on puisse longtemps encore y mettre les moyens humains et financiers nécessaires.

Françoise Caudron

1. *Cet article est largement inspiré de la vidéo « L'institutionnalisation de l'éducation permanente en Belgique » publiée sur le site de la Ligue de l'enseignement et du document « Evaluation du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente : document de synthèse », Bernard Fusulier et Marc Zune, GIRSEF-UCL, 2012*
2. Georges Liénard, 1977, « Le droit culturel et les travailleurs », dans *Les travailleurs, la justice et le droit*, EVO, Bruxelles, pp. 134-152

BREF, LA LONGUE HISTOIRE DES EP

Il s'en est passé des choses en 75 ans. La force des Equipes Populaires se dessine à travers sa longue histoire. Un mouvement qui a su continuer à s'adapter, à évoluer. Mais un mouvement qui est resté constant dans son soutien aux milieux populaires et qui a toujours placé l'esprit critique au-dessus du dogme. Ce qui l'a régulièrement poussé à adopter une position indépendante au sein du Mouvement ouvrier chrétien.

1947-1948
Les débuts des Equipes Populaires

C'est au printemps 1947 que Jean Bouhy, alors secrétaire régional du MOC de Liège, réunit quelques militants et responsables engagés dans les organisations ouvrières chrétiennes. Des groupes se constituent à Liège, Huy et dans la région de l'Ourthe-Amblève. Ce mouvement est une réponse aux besoins éprouvés par certains militants ouvriers chrétiens de « *combler une lacune* » dans leur vie : « *S'occupant soit de syndicat, soit de la mutualité, ou de tout autre mouvement, ils étaient tout entier happés par l'action. Ils se sont trouvés devant des problèmes posés soit par leur vie familiale, soit par leur vie professionnelle, soit par leur action militante, et de prime abord ils ont été déconcertés ne sachant quelle solution leur donner. D'autres ont regretté une insuffisance de formation religieuse. […] Ils en ont parlé entre eux… ont trouvé cette conversation intéressante et ont décidé de la renouveler. Et c'est ainsi que, depuis quelques semaines, dans divers coins de notre arrondissement, des groupes d'amitié, des équipes de militants chrétiens du milieu populaire ont vu le jour* »[1].

1949-1952
Organisation et développement du caractère apostolique[2] des Equipes Populaires

En novembre 1950, la première rencontre nationale s'organise à Namur. C'est le baptême et la confirmation des Equipes Populaires, avec l'objectif de la « *rechristianisation du peuple* ». Le mouvement devient essentiellement apostolique. Son organisation ne va pas sans peine : cette période est jalonnée de nombreuses tensions internes entre « organisateurs » et « spirituels ».
Pour soutenir la réflexion de ses membres, le mouvement adopte chaque année un sujet, décliné en différents volets. Ces

UN ENGAGEMENT POUR LA FAMILLE ÉGALEMENT. DU MPF À L'AFP

En parallèle à la création des Equipes Populaires, le MOC poursuit les discussions avec le Mouvement populaire des familles (MPF), un mouvement familial qui, dès 1944, couvre toute la Wallonie et Bruxelles. Le MPF développe une série de services aux familles populaires et suscite un réel enthousiasme auprès des jeunes foyers. Son hebdomadaire, *La Vie populaire*, est publié à plus de 11.000 exemplaires. Ayant abandonné l'étiquette d'organisation chrétienne, le MPF tient à son pluralisme et à son autonomie et refuse de s'affilier au MOC[1]. Parce que la problématique du bien-être familial les concerne aussi, les dirigeants du MOC ne peuvent admettre qu'un mouvement familial de cette ampleur se développe à côté d'eux tandis que les Ligues ouvrières féminines chrétiennes (LOFC) ne veulent en aucun cas devenir une branche du MPF, comme c'est parfois évoqué. En 1949, les conversations entre le MOC, le clergé et le MPF aboutissent à un accord : les hommes du MPF sont invités à s'inscrire aux EP, leurs épouses à la LOFC. Pour garantir une action familiale et de foyer au sein du MOC, les EP et les LOFC se coordonnent au sein de l'Action familiale populaire (AFP) et forment avec le MPF, l'action AFP-MPF, alliance que *La Vie populaire* présente comme une opportunité : « *l'accord conclu par notre comité national nous donne des atouts nouveaux considérables pour réaliser notre idéal : la libération sociale, morale et spirituelle des familles populaires* »[2].

1. Congrès du MOC, *Le mouvement ouvrier chrétien devant les problèmes de l'heure*, Bruxelles, 1947, p. 37-38.
2. *La Vie populaire*, 27 octobre-6 novembre 1949, p. 1.

Jean Bouhy (au centre), à la tribune d'une des premières rencontres nationales - Col. Carhop

campagnes d'année rythment les années sociales, que chaque équipe décline à son rythme et en fonction de ses réalités.
Le MOC est intéressé par l'initiative, qui répond à un manque au sein des organisations chrétiennes francophones. Personne en effet ne se préoccupe de manière centrale de la formation et de l'action apostolique auprès des travailleurs adultes. Les jeunes ont la JOC et la JOCF (Jeunesse Ouvrière Chrétienne - Féminine), les femmes se regroupent dans les LOFC (Ligues Ouvrières Féminines Chrétiennes). Les « Equipes » deviennent la réponse pour les hommes.
Le mouvement « Les Equipes Populaires » est reconnu comme branche constitutive du MOC en son Congrès de 1952. « *Les Equipes Populaires ont toujours voulu collaborer avec le MOC et ont agi en conséquence. Les Equipes Populaires veulent aider les militants du Mouvement Ouvrier Chrétien à réaliser plus pleinement leur mission de chrétiens ouvriers* »[3].

En 1952, 1500 équipiers réunis dans 180 équipes composent les Equipes Populaires.

1953-1956
Le mouvement s'implante progressivement

En s'intégrant dans le MOC, les Equipes Populaires reçoivent comme mission la formation religieuse, sociale, familiale et apostolique des militants hommes adultes.
Pour atteindre ces objectifs, les Equipes Populaires se donnent une structure de base : l'équipe. Le travail s'effectue par petites cellules de 5 à 15 membres, où se développent la confiance, l'amitié, la prise de parole, la conscience et l'engagement. L'action apostolique s'épanouit tant en milieu d'habitation (les « équipes de quartier » ou « de paroisse ») qu'en milieu de travail (les « équipes d'entreprise »). Dans ces deux types d'équipe de base, la méthode mobilisée est celle de la « révision de vie ouvrière » (RVO).
C'est un exercice en équipe qui part du réel, du quotidien des membres. Le groupe dégage, face à ce vécu, l'enseignement des Evangiles et cherche les moyens d'action pour s'engager contre les « péchés du monde » : l'injustice, l'oppression, le capitalisme, etc. Cette méthode, simple et efficace, est régulièrement revisitée, mais le principe reste le même : elle doit permettre aux travailleurs de découvrir le sens de ce qu'ils vivent et à se situer dans le monde et mener la lutte ouvrière. Elle mobilise le « Voir-Juger-Agir » expérimenté à la JOC.
Durant cette période, le Président des Equipes Populaires reste élu parmi les militants. On constate pourtant qu'il s'avère très difficile pour un militant d'exercer convenablement ce mandat. La semaine de travail est alors encore de 45h en six jours. Il est décidé en 1956 que la présidence serait désormais assurée par un permanent. Jean Bouhy sera le premier de ceux-ci, de 1956 à 1964.

1956-1960
Le mouvement se structure

Les Equipes Populaires s'efforcent de renforcer le mouvement. Cette période se caractérise en effet par des réflexions doctrinales à partir des « problèmes de vie », des efforts méthodologiques (multiplication des révisions de vie, amélioration du journal et des publications, etc.).

Durant ces années, les Equipes Populaires précisent notamment leurs relations :

- Avec l'Eglise, par leur participation à la Commission d'Etude et de Pastorale Ouvrière (CEPO) et au Conseil Général de l'Apostolat des Laïcs (CGAL) ;

- Avec le monde ouvrier : une synthèse des évolutions du mouvement propose en 1960 d'« *Unir l'Eglise et le monde du travail* ». Cette brochure, publiée la même année, présente la manière dont les Equipes perçoivent leur mission apostolique. Elle marquera le mouvement jusqu'au début des années 1970.

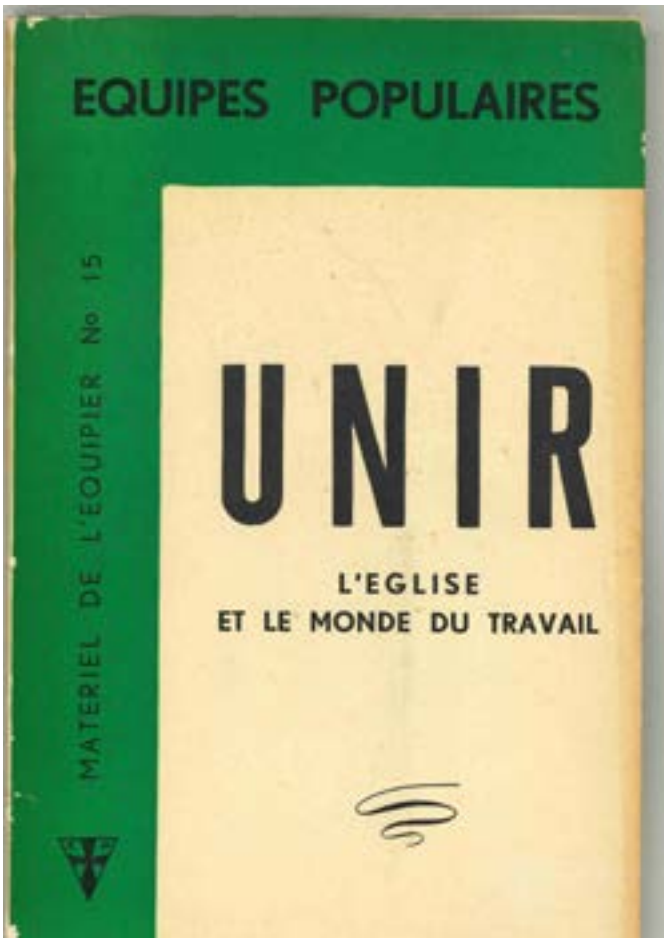

Marche des travailleurs à Banneux (

La question royale (en 1950) et la question scolaire (en 1958) vont consolider le bloc catholique et exacerber les divisions entre catholiques et les autres. « *Les organisations du MOC et les Equipes en particulier ont marché comme un seul homme derrière la bannière catholique, plus particulièrement dans l'affaire scolaire* »[4]. Cette défense du bloc catholique va se relâcher progressivement (voir encadré « les Equipes Populaires et la politique » et l'article p. 18).

Journée d'étude sur la famille, 1954 - Col. Carhop

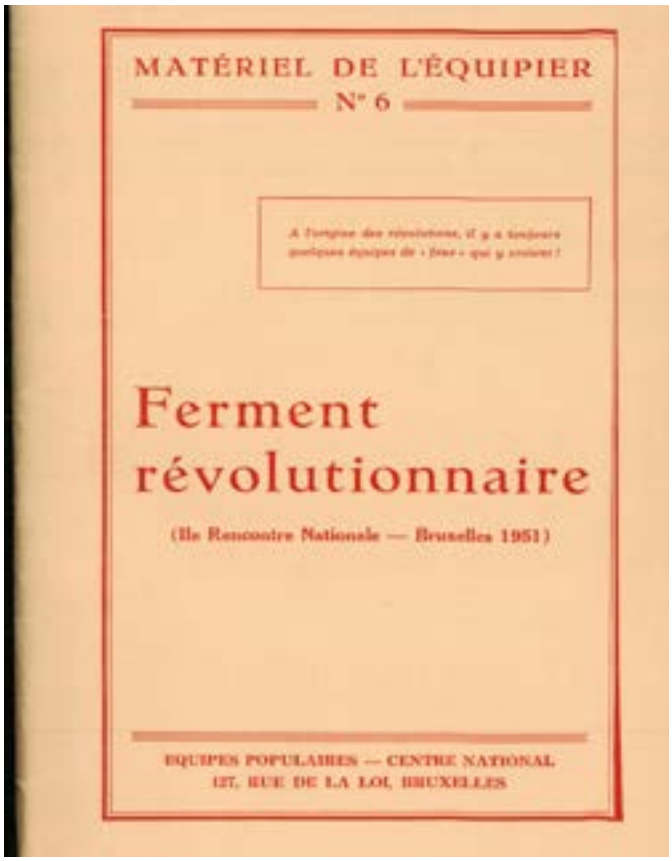

MATÉRIEL DE L'ÉQUIPIER
N° 6

Ferment révolutionnaire

(IIe Rencontre Nationale — Bruxelles 1951)

EQUIPES POPULAIRES — CENTRE NATIONAL
127, RUE DE LA LOI, BRUXELLES

1960-1978
Vers un mouvement d'éducation permanente des travailleurs

Les années 1960-1970 ont secoué le monde chrétien : grèves de 60-61, mai 1968, encyclique Humanae Vitae, sur « le mariage et la régulation des naissances » (1968 – voir article p. 18), etc. Plutôt que de s'attacher de manière principale à leur mission apostolique, les Equipes Populaires vont accentuer la recherche de l'identité ouvrière (par exemple, l'« action immigrée » à partir de 1965 ou le « Manifeste sur les pauvretés et les inégalités sociales », publié avec Vie Féminine en 1972).

Colloque des EP sur la réduction du temps de travail, 1991

Les années se succèdent, avec à chaque fois des campagnes annuelles. Les thèmes répondent aux problèmes du temps : la sécurité sociale, les travailleurs et la famille, les travailleurs face à la culture, face aux problèmes de la paix dans le monde, ou encore l'Eglise et le monde ouvrier.
En 1976, avec la reconnaissance des Equipes Populaires comme mouvement d'éducation permanente en milieu populaire (Voir article p. 6), le mouvement prend un nouvel élan, reçoit de nouveaux moyens financiers et engage plusieurs permanents.

1978-1984
Redéfinition des objectifs et du travail des Equipes Populaires

Entre 1978 et 1980, une grande enquête sur la vitalité du mouvement est lancée. Elle interpelle sur la composition des équipes qui élargissent leur base. Celles-ci s'ouvrent petit à petit aux femmes (comme militantes et avec une première permanente, Monique Van Dieren, en 1978). Des équipes spécifiquement de « jeunes adultes » se constituent aussi et organisent des ren-

contres parallèles. Le mouvement veut éviter ces évolutions à plusieurs vitesses et va incorporer ces aspirations propres dans les équipes de base.

Dès 1978 également, les campagnes d'année à thème unique cèdent le pas à la « pédagogie des projets ». Désormais, chaque équipe qui le souhaite, partant des réalités vécues, s'engage dans une action concrète. Des moyens sont mis à la disposition des

L'affiche de présentation des EP en 1983

volontaires et trouvent un prolongement dans une collection, la série *Réalités*. Près de 50 équipes relèvent ce défi. L'expérience est pour ces dernières, enrichissante. Rapidement, le mouvement observe pourtant que de nombreuses équipes n'ont pas accroché à la pédagogie des projets.

Les résultats de l'enquête « vitalité » souligneront à cet effet qu' « *un mouvement n'est pas seulement une somme d'efforts fusant dans tous les sens. Il faut encore un minimum de coordination et la poursuite d'objectifs communs* ».

Au Congrès de 1982, le mouvement définit également ses « options fondamentales ». Il redit ses priorités face à une société marquée par la crise économique et par le chômage, face à un sentiment généralisé d'impuissance devant l'approfondissement de la société libérale. Cela devient le terrain prioritaire de réflexion et d'actions des équipes de base.

1984-1992
Recréer la solidarité

Au niveau de l'animation des équipes de base, la pédagogie des projets s'est révélée très riche, mais a également occasionné une dispersion des sujets de préoccupation du mouvement. En 1984, le Conseil national des Equipes Populaires décide d'identifier à nouveau des thèmes annuels, sans pour autant exclure toute initiative locale ou fédérale. C'est dans cette nouvelle organisation, par exemple, que la campagne sur la réduction du temps de travail est lancée en 1990. Le Congrès national des 3 et 4 octobre 1992 rassemble les militants et militantes qui, après un long processus de consultation, revisitent les « Options » des Equipes Populaires à l'aube de l'an 2000. Elles se révèlent être en continuité par rapport à l'intuition fondamentale de 1947 mais aussi ancrées dans la société plurielle contemporaine : « *Les Equipes Populaires développent des lieux d'amitié, de convivialité, de solidarité. Dans un fonctionnement démocratique, elles invitent leurs membres à une réflexion et une action qui, partant de leur vécu, visent à leur émancipation, à leur libération individuelle et collective. Ces objectifs, les Equipes Populaires les développent en relation avec d'autres mouvements, d'autres pays et continents. Ceci afin d'agir pour le bien-être de chacun et le mieux vivre pour tous* »[5].

De 1992 à aujourd'hui, les EP poursuivent ces objectifs tout en mettant davantage l'accent sur la mise en action des groupes et la mobilisation pour la défense des droits : droit au logement, à l'énergie, à la sécurité sociale, à une vie digne. C'est ce que nous développons dans les pages qui suivent.

Marie-Thérèse Coenen et le CARHOP

1. La structuration de cet article est inspirée de l'EP Magazine n°6 de juin 1987, à l'occasion des 40 ans du mouvement. Dossier coordonné par Guy Zelis, alors historien au CARHOP. Editorial du premier numéro du bulletin « *L'équipe populaire* », juin 1947
2. Apostolique dans le sens de la mission de propagation de la foi chrétienne
3. Guy Zelis, *Les Equipes Populaires*, dans « Histoire du Mouvement Ouvrier Chrétien en Belgique », Kadoc, Leuven, 1994, pp. 545-549
4. Claude Clippe (Président des EP), Note pour la session des Aumôniers, Nassogne, Avril 1983, p. 6
5 *Options des Equipes Populaires*, Congrès communautaire 3 et 4 octobre 1992, p. 16

LES EQUIPES POPULAIRES ET LA POLITIQUE

Les Equipes Populaires se veulent distinctes de tout parti politique, mais également des positions politiques prises par le MOC et ses organisations constitutives[1]. Ce n'est pas de l'antipolitisme. Chacun est libre de s'engager à titre individuel sans y impliquer le mouvement.

En 1955, dans le contexte de la guerre scolaire et la défense de l'école libre, les EP invitent à participer à la Journée nationale de protestation à Bruxelles le 26 mars 1955 pour la Défense de l'école libre, « *non pour faire triompher un parti, mais pour que triomphent le droit, la liberté et le respect des consciences* »[2]. Mais dans les sections locales, des voix s'élèvent : « *Cela intéresse les instituteurs et les professeurs* […] *Quand je fais grève, ils ne viennent pas à ma rescousse* »[3]. Les Equipes doivent garder une certaine réserve. En 1995, Maurice De Backer revient sur cette mobilisation : « *le seul moment où je me demande si on ne s'est pas trompé, c'est dans la question scolaire* »[4].
En 1960-1961, lors de la grande grève de l'hiver 60, initiée par la FGTB et les organisations socialistes, la CSC et le MOC prennent position contre les débrayages qu'ils jugent anticipés et politiques. La CSC demande au gouvernement de revoir le projet de loi unique et négocie des amendements. Dans les régions, certaines équipes rejettent cette position et décident de quitter le MOC et les Equipes Populaires. Quand le Centre national des EP dénonce à son tour, le 24 janvier 1961, la grève comme politique, un équipier d'Anderlues donne sa démission :

> « *Pour ma part, j'ai fait la grève jusqu'au dernier jour parce qu'en conscience j'ai considéré que mon devoir était de faire la grève tant sur le plan social que sur le plan apostolique et missionnaire. C'est alors qu'avec la grève vient la position du Secrétariat national des EP […] qui condamnait la grève sans distinction de région ni de secteur (privé-public). Après une certaine hésitation, j'ai estimé que par loyauté, je ne pouvais pas ne pas montrer le journal EP dans mon milieu de travail. En voici le résultat : la confiance de mes collègues vis-à-vis des Equipes Populaires, confiance acquise au prix d'un travail apostolique journalier de six ans - est détruite* »[5].

Au sein du mouvement, la question politique reste ouverte et est régulièrement débattue. C'est ainsi qu'en 1966, les EP prennent leurs distances avec le MOC quand celui-ci, par la voix de son président André Oleffe, appelle à voter en faveur du PSC. Les Equipes se donnent alors cette règle encore d'application aujourd'hui :

> « *Les Equipes Populaires doivent éveiller, soutenir et animer les militants engagés dans l'action politique et créer les moyens pour assurer cet éveil, ce soutien et cette animation et d'autre part, assurer au mieux la liberté d'action nécessaire au mouvement et à ses cadres, le Conseil national décide de l'incompatibilité entre certaines responsabilités dans le mouvement et des engagements politiques* »[6].

Cette règle permettra de protéger le pluralisme politique à l'intérieur des Equipes Populaires tout en encourageant les militants à l'action. Désormais, quand elles se positionnent, les Equipes appellent à voter pour des formations progressistes, défendant les intérêts des travailleurs. A titre individuel, des militants sont candidats sur des listes de rassemblement des progressistes.

1. BOTTEMANNE J., « Les Équipiers populaires et l'engagement politique », *L'équipe populaire*, n°2 octobre 1952, p. 1. « Position : les Équipes populaires et la politique », *L'équipe populaire,* n°2, octobre 1952, p. 2.
2. « Ce mois-ci, la question scolaire », L'équipe populaire, mars 1955, p. 1. « Les libertés scolaires », *Responsables EP*, mars 1955, n°spécial, 78 pages.
3. CARHOP, papiers Maurice De Backer, premier versement, carnet n° 4, Conseil régional. « Question scolaire », échange de vues, Mons, 18 mars 1955.
4. CARHOP, Témoignage de Maurice De Backer, projet du 75e anniversaire du MOC, 1997.
5. CARHOP, fonds EP-CC, archives EP Charleroi, Lettre d'un équipier d'Anderlues au secrétaire régional, 9 février 1961, cité dans PIRSON É. (dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien à Charleroi, op cit*, p. 177.
6. CARHOP, fonds CC-EP, Claude Clippe, n°3525, *Documents historiques, décision du Conseil national*, 1966.

DES TEMPS FORTS QUI RYTHMENT LA VIE DES EP :

LES RENCONTRES NATIONALES

Les Rencontres nationales annuelles rythment la vie des Equipes Populaires. Elles sont un signe de la vitalité du mouvement. Plusieurs centaines de militants de toutes les régionales s'y retrouvent pour un week-end ou une journée de rencontres, de débats et de formation. Des moments forts qui tissent des liens durables et contribuent à créer un réel sentiment de « faire mouvement ». Au fil du temps, le public, les lieux de rencontre et les méthodes d'animation ont évolué. Depuis 2004, les week-ends ont laissé place à une journée d'étude annuelle et, tous les trois ans, à une rencontre citoyenne. La forme a changé, mais la volonté de rencontre et de partage d'expériences est restée indemne.

Rencontre nationale de 1953 à Liège

« Travailleurs ! en nous, forgeons le chrétien des temps modernes » : Un slogan qui reflète le caractère apostolique du mouvement dans les premières années de son existence. Un public exclusivement masculin… et très sérieux !

Rencontre nationale de 1977 à Natoye

« L'histoire ouvrière, c'est notre affaire ! » ; c'est le thème de cette rencontre. A *la tribune, Raymond Coumont, permanent syndical du Brabant wallon, Maurice De Backer, président des EP, et Hubert Dewez, propagandiste CSC, historien, et membre fondateur du Carhop. La présence féminine fait très timidement son apparition. Ce sont principalement des « femmes d'équipiers »… mais les hommes sont à la vaisselle !*

Rencontre nationale de 1981 à Nassogne

Changement de décor. Les rencontres nationales sont moins spartiates, elles prennent leurs quartiers au village de vacances de Nassogne. Les méthodes d'animation créatives font leur apparition. Maurice De Backer, président des EP, déguisé en procureur, s'emploie à vanter les qualités du travail des équipes locales. Des caractéristiques toujours d'actualité, 40 ans plus tard…

Les Rencontres nationales des années 90 à La Marlagne

« Faut-il casser le lien travail-revenus ? ». « Un nouveau contrat pour la solidarité ». « Démocratie : l'heure du réveil ». Les thèmes des rencontres des années 90 sont encore toujours d'actualité : le sens du travail, le contrat social, l'importance de la solidarité, le fonctionnement de la démocratie…

L'imagination est au pouvoir. Et les femmes sont désormais bien présentes en tant que membres et animatrices des groupes.

Rencontre citoyenne du 29 mai 2010 à La Marlagne

Depuis 2000, adieu les rencontres nationales de deux jours, bonjour les journées d'étude et les rencontres citoyennes d'une seule journée. Celle de 2004 a pour thème : « Oser l'action ! » L'objectif est de mettre en avant le pouvoir et la capacité d'action des groupes locaux. Elle traduit également la volonté de porter davantage sur l'espace public les revendications du mouvement.
En 2010, nous avons invité quelques mandataires politiques progressistes à découvrir l'action des EP, et ils ont répondu présents ! (Paul Magnette, Georges Gilkinet, Jean-Marc Nollet, Emily Hoyos)

Rencontre citoyenne du 12 octobre 2019 à Floreffe
Justice sociale, justice migratoire, justice climatique : Ces trois enjeux d'actualité sont au cœur des débats. Des enjeux tellement vastes que cette rencontre a trouvé un prolongement lors de la dernière rencontre citoyenne en date, le 9 octobre 2021 à La Marlagne.

DES CAMPAGNES AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Les campagnes de sensibilisation sont des temps forts du mouvement depuis sa création. Elles poursuivent un triple objectif : permettre une prise de parole publique sur des enjeux sociaux et culturels importants, défendre des revendications auprès des pouvoirs politiques, et proposer des outils d'animation aux groupes locaux qui souhaitent se saisir de ces enjeux. Retour en images sur quelques campagnes qui ont marqué l'histoire des Equipes Populaires.

1955 : « Ta famille, ta première équipe »

Les thématiques dans les années 1950 portent sur le milieu du travail, l'éducation populaire, la culture, l'utilisation des loisirs. Celle de 1954-1955 est consacrée à la vie familiale avec le slogan, « Ta famille, ta première équipe ». Elle interroge l'homme, comme mari et époux, agissant dans un couple égalitaire, le père et l'éducateur, vis-à-vis de ses enfants.

1972 : Manifeste sur les inégalités sociales

Vie féminine et les EP présentent le *Manifeste sur les pauvretés et les inégalités sociales* (Photo : Jeanine Wynants pour VF et Maurice De Backer pour les EP), fruit des enquêtes menées au sein et par les groupes des deux mouvements. Après avoir dénoncé les situations profondément inégalitaires cumulatives, le Manifeste est un cri de colère contre le capitalisme, l'exploitation et le manque de volonté politique pour corriger les inégalités.
Fin des années 70 et durant les années 80, le mouvement change son fusil d'épaule. Il renonce à organiser de grandes campagnes qui sont considérées comme « *imposées par la structure* » et opte pour développer la « *pédagogie des projets* » en soutenant fortement les initiatives locales. Dans les années 90, la nécessité d'avoir une parole publique commune se fait à nouveau sentir. C'est le cas notamment de la vaste campagne sur la réduction du temps de travail qui a mobilisé le mouvement en 89-90 (voir article pages 24-25). Depuis lors, les campagnes grand public et le soutien aux projets locaux se complètent harmonieusement.

2004 : « Crédit facile : N'avalez pas n'importe quoi ! »

Les Equipes Populaires adhèrent pleinement à l'esprit du nouveau décret sur l'éducation permanente, qui invite les associations à « *sortir de leur cocon* » et à s'ouvrir sur l'espace public. La première « Journée sans crédit » est organisée le dernier samedi de novembre 2004. Soutenue par une plateforme bilingue de 30 associations, cette initiative a permis de nombreuses avancées législatives et une très large sensibilisation du public au fléau du crédit à la consommation. (voir article pages 26-27)

2005 : « Energie : Au chaud, mais pas trop ! »

La libéralisation du marché de l'énergie fait craindre à juste titre une dérégulation du secteur et une augmentation des factures pour les ménages les plus précaires. Une première campagne est organisée, donnant naissance en 2006 au *Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie.* (voir article pages 28-29)

2009-2010 : Pour un encadrement des loyers

L'augmentation du prix des loyers grève le budget des ménages les plus précaires, en particulier à Bruxelles où les locataires sont plus nombreux que les propriétaires. Les Equipes Populaires entament une croisade pour obtenir un encadrement des loyers. Cette campagne a permis d'obtenir une « *grille indicative des loyers* » à Bruxelles et en Wallonie, première étape pour espérer une régulation du marché locatif. (voir article pages 30-31)

2008 : « Notre cerveau n'est pas à vendre »

Face à l'invasion grandissante de la publicité dans l'espace public et en particulier sur les chaînes de télévision, les EP créent une plateforme associative pour dénoncer le futur contrat de gestion de la RTBF qui fait la part belle à la publicité. Inadmissible à nos yeux pour une télévision de service public !

2013-2014 : Tous des glandeurs ?!

La dégressivité des allocations de chômage et la stigmatisation de ce que certains appellent des « glandeurs » nous ont amenés à faire campagne pour dénoncer la violence institutionnelle et la pression sociale qui affectent les sans-emploi. Un journal édité à 60.000 exemplaires est distribué dans toutes les grandes gares wallonnes ainsi que dans le cadre des activités organisées en région. Une campagne menée en partenariat avec *Présence et Action Culturelles* (PAC).

2015-2016 : Néolibéralisme : Démasquons les mots qui mentent

Optimisation fiscale, charges patronales, plan de modernisation… sont autant de mots utilisés dans le langage néolibéral. Mettre en évidence l'évolution sournoise du langage dans les médias et dans la bouche des décideurs politiques et économiques était au cœur de cette campagne de sensibilisation. Objectif : montrer le vrai visage du néolibéralisme à travers l'analyse des mots.

Un Dictionnaire *Le Petit Menteur illustré* a été réalisé collectivement pour éveiller l'esprit critique de manière pédagogique et ludique… pour retrouver l'envie et le pouvoir d'agir. Il a servi de base à une série d'actions publiques et d'animations dans les groupes locaux et d'autres associations.

2017 : Investissons dans les paradis… sociaux !

Face au définancement et au danger de privatisation de la sécurité sociale, les EP et le CIEP ont mené une campagne autour de la question centrale : *Pourrions-nous survivre dans un monde sans sécurité sociale ?*

L'outil-phare de cette campagne, le jeu en ligne *Secuwars*, permet de se projeter de manière humoristique dans un monde sans sécurité sociale et de tester ainsi sa réaction face aux aléas de la vie.

Une pétition citoyenne a également été lancée en faveur de l'investissement dans les paradis… sociaux.

2018 : Surfez couverts !

Nos données personnelles sont une mine d'or pour les GAFAM (**G**oogle, **A**mazon, **F**acebook, **A**pple, **M**icrosoft). Un business très juteux qui pose question, tant en termes de protection de la vie privée que de formatage de nos modes de vie et de consommation. Les Equipes Populaires ont mené une campagne d'information afin que chacun mesure l'ampleur du phénomène et se protège un maximum lorsqu'il surfe sur le net. Mais aussi et surtout pour remettre ces enjeux sur la place publique. Dans le cadre de cette campagne, de nombreuses « *crypto parties* » ont été organisées pour mieux comprendre et se défendre face à la collecte des données et à l'intrusion dans nos vies privées.

2019 : Soupe populiste, gavage simpliste

A l'approche des élections de mai 2019, les Equipes Populaires ont lancé une campagne de vigilance face aux discours populistes en apparence séduisants mais dangereux. Ces discours nous gavent de leurs pseudo-solutions simplistes, dangereuses pour nos libertés et nos droits.
De multiples actions publiques parodiant la recette de la soupe populiste ont été organisées. Un livre « *Entre démocratie et populisme : 10 façons de jouer avec le feu* » a également été édité pour appeler à la vigilance. Dans nos engagements, nos critiques et nos propositions, parlons un langage clair, précis et sans ambiguïtés.

2022 : Faut-il se battre pour faire valoir ses droits sociaux ?

A l'heure de mettre ce numéro de Contrastes spécial 75 ans sous presse, les EP ont lancé leur nouvelle campagne sur le non-accès aux droits sociaux. Celle-ci a démarré par une collecte large de témoignages de personnes exclues de leurs droits et par la publication d'un Contrastes sur le sujet. Les EP veulent dénoncer les embûches et les freins, extrêmement nombreux, entre les personnes et les droits auxquels elles ont… droit. Ces droits sociaux recouvrent tous les domaines de la vie comme l'éducation, la santé, l'emploi, le chômage, le logement, la culture, et toutes les allocations et aides sociales.

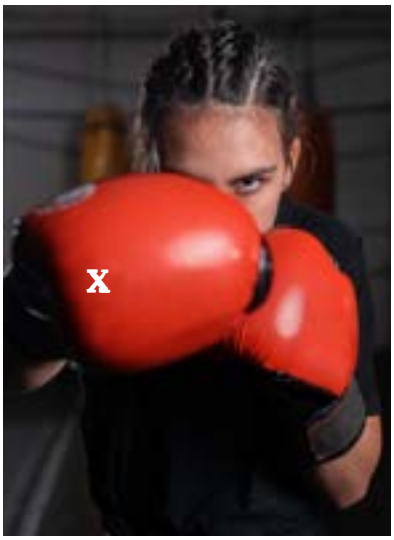

D'UN MOUVEMENT APOSTOLIQUE À UN MOUVEMENT PLURALISTE

D'un mouvement apostolique à un mouvement ouvert au pluralisme : la société belge a évolué, les EP aussi. Mais depuis leur création, les Equipes ont défendu des positions courageuses, parfois audacieuses, qui soulignent dès le départ, une indépendance d'esprit vis-à-vis de la hiérarchie de l'Eglise et qui va entraîner les EP petit à petit vers l'abandon de l'identité chrétienne et la reconnaissance du pluralisme.

Jean Bouhy, le fondateur des premières équipes à Liège, était un croyant convaincu, un militant chrétien soucieux de partager sa foi auprès des travailleurs. Mais c'était aussi un homme de dialogue, attentif à lutter contre tout sectarisme, soucieux de travailler avec des personnes d'autres horizons. Cette foi et cette mission chrétiennes ainsi que l'ouverture à d'autres groupes et aspirations (toujours cependant dans une perspective apostolique[1]) transparaissent dans les rapports de la Commission nationale qui instaure les Equipes Populaires :

> « *La Commission s'est assigné comme but de réaliser la formation religieuse, sociale, familiale et apostolique des militants hommes adultes. […] Sans songer à réclamer de la part de ceux qui participeront à l'activité des EP, une inscription aux syndicats chrétiens et aux mutualités chrétiennes, cela sera l'œuvre de l'influence de l'atmosphère des contacts d'homme à homme. […] Plus engagée dans une perspective apostolique, cette action par et pour les militants devra se prolonger par l'influence de ceux-ci sur tous nos membres et sur la masse ouvrière, sans que ceci implique dans tous les cas une idée de succession*[2]. »

On le voit, il s'agit moins de remplir les églises que de mener une recherche sur le comment être chrétien, témoin du Christ, là où on est et agit. Cette démarche est aussi le produit de son temps. En effet, la JOC dans l'entre-deux-guerres pouvait encore proclamer « *ramener les jeunes travailleurs au Christ* », mais en 1947, l'époque n'est plus à privilégier l'esprit de conquête, à un moment où aller à la messe vous fermait toutes les portes dans un quartier ouvrier. Le mouvement adopte une posture mineure, mais efficace : chaque équipier peut être témoin du Christ par ses actions, sa disponibilité et son ouverture aux autres, sans prosélytisme religieux. Victor Théwis, permanent à Liège témoigne de l'esprit qui régnait à l'époque :

> « *On sort de la guerre. Tout est à reconstruire, tant sur le plan matériel que spirituel […]. Dans tout cela, les équipiers s'encouragent, s'affirment croyants, chrétiens, catholiques non pas les mains jointes et le chapelet en bandoulière, mais en prenant parti pour les travailleurs, pour les marginalisés, contre le capitalisme, les injustices et l'exploitation de l'homme par l'homme*[3]. »

LE PREMIER « SERVICE DE PROXIMITÉ » DES EP : LE PÈLERINAGE À LOURDES

En 1952, les Equipes décident d'organiser un pèlerinage pour les travailleurs à Lourdes. Celui-ci est co-organisé par les EP et les LOFC, avec le soutien des mutualités et du service de l'aide aux malades. Le premier train des « Familles populaires à Lourdes » (FPL) part le 19 juillet 1952 avec 1800 pèlerins. Ils seront 3200 en 1953. Le prix avantageux et la date (la semaine de congé payé autour du 21 juillet) permettent de rendre Lourdes accessible à un grand nombre de familles populaires. Avec les années, le nombre de séjours augmente et les destinations se diversifient (Lourdes, Assise ou Lisieux). L'objectif est de vivre une expérience spirituelle enrichissante, ancrée dans la vie quotidienne.

Les événements des années 1950 et 1960 (notamment la « question scolaire » et les grèves de 1960-61) vont questionner et ébranler l'inscription jusqu'alors sans faille des Equipes Populaires « *derrière la bannière chrétienne* » (Voir article « Bref, la longue histoire des EP »). L'encyclique *Humanae Vitae* (« sur le mariage et la régulation des naissances ») du pape Paul VI va également marquer un moment important de distanciation vis-à-vis de l'Eglise (Voir encadré).

Si l'ouverture a dès le départ caractérisé la démarche des Equipes Populaires, le pluralisme va progressivement remplacer l'identité chrétienne et la mission apostolique dans les documents officiels du mouvement. C'est ainsi que lors de son Congrès de 1992, le mouvement reconnaît le pluralisme des croyances en son sein : « *Tout en affirmant son appartenance chrétienne, comprise comme adhésion aux valeurs évangéliques,* [le pluralisme] *doit permettre à chacune et chacun de progresser dans la foi ou les convictions qui sont les siennes*[4] ».

L'identité chrétienne des Equipes Populaires est finalement abandonnée et le pluralisme du mouvement assuré dans les nouvelles « options fondamentales » votées au Congrès de 2001 : « *Il ne s'agit pas de remettre en cause notre positionnement dans le monde sociologique chrétien. Nous en faisons partie – notamment par notre appartenance au MOC. C'est un élément de notre identité. Cependant, notre volonté est de réaffirmer notre priorité aux objectifs sociaux et d'éducation permanente. Nos raisons d'être sont là. Nous sommes d'abord du mouvement ouvrier et du monde populaire et ce sont les intérêts collectifs et individuels qui déterminent nos choix plutôt que l'appartenance au monde chrétien. Nous visons le pluralisme, dans le respect et la tolérance. Il faut donc être cohérent, dans notre discours et nos pratiques, avec cette volonté d'ouverture à la pluralité de convictions religieuses, philosophiques et politiques* ».

Marie-Thérèse Coenen

1. Apostolique entendue dans le sens de la mission de propagation de la foi chrétienne
2. CARHOP, Papiers Maurice De Backer, troisième versement, farde n°43, MOC-Equipes Populaires, *Aux Fédérations régionales du MOC, pour information aux membres du Conseil central du MOC*, octobre 1947, document réédité par le Centre national des EP, octobre 1951.
3. Victor Théwis, « L'Équipe, un lieu où les chrétiens s'encouragent, 1987 », *L'équipe populaire*, n°6, juin 1987, p. 10.
4. Equipes Populaires, *Options*, Congrès communautaire, 3 et 4 octobre 1992, point 4.2

POUR LA DÉPÉNALISATION DE L'AVORTEMENT, CONTRE LA POSITION DE L'EGLISE

La vie affective et sexuelle est une thématique très présente dès la création des EP. Quand le pape Paul VI publie en 1968, l'encyclique *Humanae vitae*, de nombreuses réactions courageuses se font entendre dans le mouvement, dont celle de Jean Bouhy :

> « *Mon opinion est claire : l'Encyclique, je ne l'avale pas. Les discussions techniques qu'elle suscite ne m'intéressent pas. Ce qui m'étreint la gorge c'est la souffrance : de centaines de milliers de femmes (chrétiennes ou non) […] qui ont été ou sont contraintes de se faire avorter parce qu'elles ne peuvent accepter une naissance ; des milliers de foyers chrétiens qui durant des décennies, ont été moralement contraints d'accepter les naissances nombreuses qu'ils ne pouvaient ni matériellement, ni physiquement, ni moralement assumer […] ; du nombre considérable de foyers, anciens et nouveaux qui ne connaissent qu'un bonheur médiocre ou pas de bonheur du tout, parce qu'ils n'ont pas été aidés à assumer leur vie sexuelle, qui cherchent en vain l'harmonie charnelle et ont été complexés et aliénés par des exigences légalistes d'hommes d'Église qui, parfois, ne réussissaient pas toujours à assumer leur propre sexualité. […] J'ai sans doute mal cherché, mais je n'y ai pas trouvé l'expression d'une attention profonde et aimante de l'homme concret, tel que les laïcs le connaissent. Cet homme concret est souvent un être souffrant et le Christ s'est identifié à lui. Savoir aimer l'homme pour l'homme, c'est la vocation du chrétien. Comme je l'apprends de mes enfants, l'Église officielle peut l'apprendre des laïcs*[1]. »

La dépénalisation de l'avortement devient une revendication sociale urgente. Les évêques de Belgique publient en avril 1973 « une déclaration sur l'avortement » dont les EP critiquent le ton doctrinal, loin des réalités et des souffrances vécues :

> « *Nous aimerions entendre de nos évêques, un langage rencontrant plus les réalités d'aujourd'hui, un langage qui nous ferait sentir qu'ils assument, partagent l'angoisse de ceux auxquels ils s'adressent […] Les autorités morales, religieuses, politiques, sociales, scientifiques sont et seront acculées à cette recherche et au dialogue. On voudrait espérer que leur aboutissement soit autre chose que des affrontements de doctrines ou d'écoles, mais serve effectivement les personnes confrontées au problème* [2] . »

1. *L'équipe populaire*, septembre 1968, p. 1-2.
2. « Avortement », *L'équipe populaire*, mai 1973, p. 3. En février *L'équipe populaire* publiait la position du Comité national de Vie féminine qui prône la dépénalisation partielle de l'avortement en cas de détresse des femmes et demande la modification de la loi sur la contraception et une véritable politique d'accueil de l'enfant. *L'équipe populaire*, février 1973, p. 2.

L'HISTOIRE DES EQUIPES POPULA

1947
Création à Liège des premières équipes populaires par Jean Bouhy. Organisation d'une fédération liégeoise.
Le 4 février 1948, première réunion des responsables régionaux des EP.

1951
Avec la Ligue Ouvrière Féminine Chrétienne, création des FPL, Familles Populaires à Lourdes. Le premier train part en juillet 1952.

1953
Janvier. Les Equipes Populaires deviennent une branche constitutive du MOC. Les Secrétaires fédéraux ont pour tâche de soutenir leur développement. Ils sont 3 permanents : Jean Bouhy, Jean Bradfer et Maurice De Backer.

1957
Les Equipes Populaires précisent leurs liens avec la politique : « *les Equipes Populaires sont distinctes de tout parti* ».

1960
Parution du texte « Unir l'Eglise et le monde du travail ». Retrace l'histoire et les principes à l'œuvre aux sein des EP et définit la mission apostolique du mouvement.

1964-1965
Action en faveur des immigrés : création de la commission nationale immigrée (participation à la plateforme Objectif 82, à la plateforme contre le projet GOL, etc.).

1968
Parution du texte de Jean Bouhy « *Je suis un laïc* », en réaction à l'encyclique Humanae Vitae.

1972
Parution du Manifeste conjoint des EP et de Vie féminine sur « les pauvretés et les inégalités sociales ».

1972
Création avec Vie féminine du Centre de promotion socio-culturel (CPC).

Mai 1973
Position publique des EP sur l'avortement, en réaction à la lettre des évêques de Belgique (« *une déclaration sur l'avortement* »), publiée en avril 1973.

1976
Le 8 avril 1976, Les EP sont reconnues comme mouvement d'éducation permanente, (chapitre 2) en milieu populaire. Nouveaux moyens, nouveaux permanents en régions. Certains secrétaires du MOC assurent encore l'animation des EP, mais plusieurs fédérations ont désormais leur(s) permanent(s).

1977
Présentation de l'exposition « *Histoire ouvrière, c'est notre affaire* » qui aboutit à la création de l'ASBL CARHOP (Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire), en 1980.

1978
Amorce de la « Pédagogie des projets ». Chaque équipe qui le souhaite, partant des réalités vécues, peut désormais s'engager dans une action locale concrète. Ces projets font l'objet d'une nouvelle publication, la « Série Réalités », dès 1980.

1981
Décembre. Le journal « l'équipe populaire » perd son sous-titre « Pour Dieu et les travailleurs ».

1982
Avril. Le Conseil national est interpellé sur des questions fondamentales (l'unité ouvrière, les valeurs ouvrières, la place des femmes dans le mouvement, etc.). Ce sont les premières « options fondamentales ».

1987
Floref'fête. Les Equipes fêtent leurs 40 ans à l'abbaye de Floreffe. L'occasion d'une exposition avec des créations artistiques de travailleurs et travailleuses. C'est le début des « Artistes du soir et de la nuit », un projet qui vise à regrouper des travailleurs qui développent une activité artistique durant leurs temps libres.

AIRES EN QUELQUES DATES CLÉS

1988
Après la « pédagogie des projets », retour officiel aux thèmes communs. La liberté est maintenue pour les équipes locales de développer leurs propres champs d'action.

1988-1992
Grande enquête (3000 questionnaires) sur le temps de travail, la valeur travail et le partage du travail disponible. Cette enquête donne naissance à un dossier « Sous la Loupe », une exposition et une campagne pluriannuelle.

1993
Après « L'équipe populaire », puis « EP Magazine » (dès janvier 1987), la publication des Equipes Populaires prend le nom de « Contrastes ».

1995
Fête de la Séculidarité : le mouvement clôture en fanfare le thème commun 92-95 « Ma sécurité est plurielle ». Des animations sont organisées aux 7 portes de la petite ceinture de Bruxelles (une « porte » par sécurité) et une animation politico-festive a lieu sur la place Ste Catherine.

2001
Lors de leur Congrès, les Equipes Populaires actent officiellement le pluralisme du mouvement. L'identité chrétienne des EP est abandonnée. L'éducation permanente est prioritaire par rapport à la recherche de sens et la foi.

2003
Nouveau Décret sur l'éducation permanente qui modifie en profondeur la pédagogie et le fonctionnement du mouvement. Cette mutation s'illustre par la rencontre citoyenne « Osez l'action », en 2005.

2004
Première « Journée sans crédit », point focal de la campagne de sensibilisation sur les crédits faciles et le surendettement. Création d'une plateforme bilingue de 30 associations.

2005
Parution du premier bulletin de liaison des EP, « la Fourmilière ».

2006
Suite à la campagne des EP sur l'énergie, création du RWADÉ (Réseau Wallon pour un Accès Durable à l'Energie).

2007
L'Asbl Les Equipes Populaires s'élargit aux 9 fédérations régionales, jusque-là associations de fait. C'est la consolidation financière. Une seule grande ASBL fédère désormais l'ensemble du mouvement.

2010
Colloque important sur le thème de l'encadrement des loyers (régulation des loyers privés) au Parlement bruxellois. Il marque le combat du mouvement pour l'accès au logement et contre les loyers abusifs. En 2018, l'ASBL 'Loyers Négociés' verra le jour à Bruxelles.

2013
« Tous des glandeurs ! » Le mouvement, en partenariat avec Présence et Action culturelles, fait campagne contre la stigmatisation des chômeurs. Sur la place Horta à Bruxelles, un mur des préjugés sera construit et démoli !

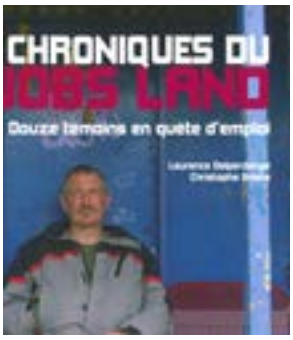

2015-2016
Campagnes originales sur les « mots qui mentent » : le mouvement souligne l'importance des mots et l'invasion des logiques néolibérales dans nos modes de pensée. La culture façonne les opinions et les politiques mises en œuvre ! Le dictionnaire « Le petit menteur illustré » est publié.

PUBLICATIONS :

DEMANDEZ LE JOURNAL !

Une manière de retracer l'histoire des Equipes Populaires est de feuilleter ses publications. Le premier numéro de L'équipe populaire, l'ancêtre de Contrastes, est édité en novembre 1947. Changements de nom, de format, de contenu ont suivi l'évolution des thématiques d'action, des techniques d'impression, du langage et des centres d'intérêt des lecteurs.

Monique Van Dieren

L'ÉQUIPE POPULAIRE

Les Equipes Populaires

L'équipe populaire

Le premier numéro de *L'équipe populaire* est édité en **novembre 1947**. C'est un mensuel destiné aux « Dirigeants des Equipes de formation et d'Action Populaires ». La première phrase de l'éditorial explique ce qui a motivé les fondateurs du mouvement : « *Des militants chrétiens du milieu populaire, consacrant leurs loisirs de travailleur et de père de famille à une organisation ouvrière (syndicat, mutuelle…) ont constaté une lacune dans leur vie (…). D'autres ont regretté une insuffisance de formation religieuse* ». A partir de 1950, changement de sous-titre : *L'équipe populaire* est suivi de la mention « *Pour Dieu et les travailleurs* », et ne s'adresse plus uniquement aux dirigeants. Cette mention sera supprimée en 1980, non sans grincement de dents de certains équipiers nostalgiques…

L'EP Magazine

En janvier 1987, changement de titre et de look : La publication s'appelle désormais « EP Magazine ». Le numéro de juillet est consacré à la *Floref'fête*, la grande fête organisée à Floreffe à l'occasion du 40e anniversaire des EP. *L'EP Magazine* est mensuel et contient à la fois un petit dossier thématique et l'actualité du mouvement.

Contrastes

Janvier 1993.

Le comité de rédaction estime que *L'EP Magazine* est un titre trop fade, un peu insignifiant. Pas facile de trouver un nouveau nom qui fait consensus… On se met d'accord sur *Contrastes*, marquant ainsi le souhait d'une information différente, moins neutre, plus engagée.

Le numéro de janvier 1993 contient un dossier sur la guerre en Yougoslavie, ainsi qu'un article sur le décès du roi Baudouin. A l'époque, Contrastes est toujours mensuel et contient également les news du mouvement. Le dernier *Contrastes* en date, celui de mars 2022, est consacré à l'accès aux droits sociaux.

La Fourmilière

Changement de formule en **janvier 2005**. Décision est prise de faire deux publications séparées : *Contrastes*, entièrement consacré à un dossier thématique de 20 pages, et une petite nouvelle, *La Fourmilière*, bulletin de liaison qui fait écho aux activités locales, régionales et communautaires du mouvement. Ces deux publications sont envoyées à tous les abonnés et leur parution devient bimestrielle. 17 ans plus tard, la formule est toujours la même mais le look a changé : la quadrichromie est généralisée et une grande place est laissée aux photos dans *La Fourmilière*.

Responsables

En 1970, la nécessité d'une publication spécifique aux animateurs de groupes locaux se fait sentir. Un édito fait le point sur la campagne d'année, et le numéro fait la part belle à diverses techniques d'animation et aux supports mis à disposition des groupes (audiovisuel, documentation…). Fin des années 70, les techniques audiovisuelles (son, vidéo, montages dias) se développent… et une version vidéo du bulletin *Responsables* est même mise à disposition des groupes. Fin des années 80, *Responsables* devient *Intersections* puis *Outils* dans les années 90.

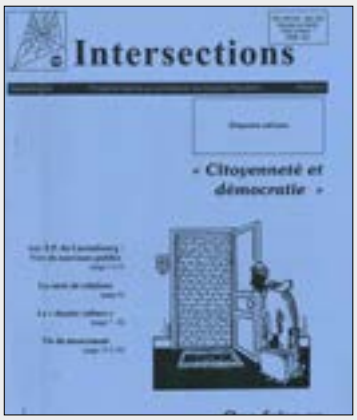

Dossiers réalités

Fin des années 70, le mouvement décide de soutenir les groupes locaux qui développent une action de proximité ou qui mènent une réflexion sur le sens de leur action. Des dossiers sont réalisés pour mettre en valeur leur travail et en garder une trace écrite. C'est l'époque de la « pédagogie des projets ». Près de 40 dossiers sont réalisés entre 1980 et 1983.

Points de repères

Les EP ont édité de nombreux dossiers d'analyse pour soutenir la réflexion sur des enjeux de société (le revenu de base, les préjugés, l'accès au logement…) ou interroger des initiatives nouvelles menées par le mouvement.

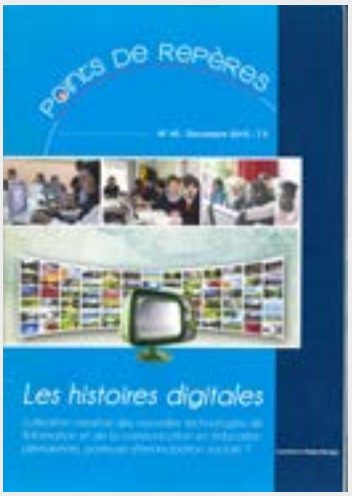

Intitulée *Sous la loupe* dans les années 80 à 2000, cette collection porte actuellement le nom de *Points de repères*. Par exemple, le dossier sur les histoires digitales présente et analyse une nouvelle pratique de récits de vies développée par les Equipes Populaires depuis 2014.

TRAVAILLER MOINS, TRAVAILLER TOUS, VIVRE MIEUX !

Juin 1988. Les Equipes Populaires se saisissent d'un ambitieux enjeu : la réduction collective du temps de travail. Une grande enquête auprès de la population est lancée : elle contribuera largement à réveiller le débat de société sur la question !

Après plusieurs années de travail sur l'analyse des mécanismes d'exclusion et le développement de la solidarité, le mouvement renoue en 1988 avec les thèmes d'année. On parlera désormais de « Thèmes communs ». Ils seront appelés à guider le travail pour 2 ou 3 ans. Et dès l'année 88, les EP prennent le chemin de « Quel travail, quelle occupation, quelle société pour nous tous demain ? ».

Une solution pour l'emploi

Le travail des années précédentes a montré combien le chômage est cause d'exclusion. Si la perte d'emploi appauvrit, elle déstructure aussi socialement. Dans les années 80, le chômage passe de 70.000 unités à près de 500.000 ! La question devient majeure. C'est dans ce contexte que renaît l'idée de travailler moins pour travailler tous. Réduire le temps de travail pour le partager, sans perte de salaire. A cette revendication historique du mouvement ouvrier de « conquête du temps » par les travailleurs, le mouvement va élargir la réflexion au temps libre. Et donc, incontournablement, à la centralité de la valeur travail dans nos sociétés.

Dès octobre 1988, l'enquête « Travail et temps libre » est lancée, avec la collaboration de la Fondation Travail Université. 7.000 personnes en territoire francophone de Belgique y répondront. Ce sont les membres du mouvement qui seront chargés de la diffusion de l'enquête : chaque fédération régionale reçoit des quotas à respecter (par sexe, âge, situation professionnelle, arrondissement) afin de constituer un échantillon représentatif de la population.

85% sont pour !

Les résultats sont explosifs ! A la question « *Seriez-vous d'accord de réduire votre temps de travail et votre revenu ?* », plus de 88% de la population répond positivement. Cette question, l'enquête la posait accompagnée de trois conditions et mesurait l'impact de chacune : ne pas toucher aux salaires inférieurs à 40.000 FB bruts (85,9% sont d'accord), permettre l'embauche de jeunes chômeurs (93,1%), avoir plus de temps à soi (86,9%).

Mais l'enquête déborde largement cette question. Elle sonde également les formules privilégiées. Sur l'intérêt de la semaine de 4 jours (32h), 60,5% des sondés se déclarent tout à fait d'accord et 24,4% plutôt d'accord. Et lorsqu'on les interroge sur leurs préférences entre plusieurs formules, on obtient les choix suivants : prendre sa pension plus tôt (32,3%) ; travailler 3,5 jours/sem (31,7%) ; travailler 5 jours/sem 6h/jour (20,5%) ; augmenter les vacances (17,2%) ; interrompre la carrière (10,1%).

Ce pan de l'enquête ouvre la porte à d'autres perspectives quant au regard à porter sur la Réduction collective du temps de travail : celle d'une vision du temps immédiat (ici et maintenant) et celle d'une vision sur la durée de la carrière. Faut-il donc libérer du temps ici et maintenant ? Ou faut-il plutôt envisager des formules de réduction de carrière ? Ces choix diffèrent entre les hommes et les femmes : les hommes optent prioritairement pour la pension anticipée, les femmes sont en demande prioritaire de temps immédiat. Voilà qui appuyait, à l'époque, les revendications de crédit-temps qui allaient se concrétiser dans les années suivantes.

RDTT : le retour

Ces résultats seront dévoilés, aux militants du mouvement d'abord, lors de la Rencontre Nationale d'octobre 1989. Puis publiquement via la presse (ils feront notamment la une du « Soir » !) et un grand colloque « Emprise du travail et Maîtrise du temps », organisé à Bruxelles le 10 mai 1990. Le colloque va réunir plus de 400 personnes, militants syndicaux, représentants d'associations, membres d'institutions sociales et attachés de cabinets ministériels. La résonance du colloque marque le retour d'intérêt de la question.

De nombreux enjeux y sont mis sur la table. Ils vont orienter le travail du mouvement dans les années suivantes. L'apport de Jean-Marie Vincent, notamment, professeur à la Sorbonne de Paris et disciple d'André Gorz[1], met l'accent sur la transformation du travail et le nouveau modèle culturel qui s'en dégage. Il pose la question de l'évolution de la centralité de la valeur travail dans nos existences : « *Auparavant le travail influençait la conception de l'éducation des enfants, les relations hommes-femmes, la manière d'occuper son temps. Aujourd'hui, l'individu, l'individualité en devient le centre* ». Autre apport marquant, celui de Luc Van Campenhoudt, professeur aux Facultés Saint-Louis de Bruxelles, qui pose les questions de la marchandisation du champ culturel et de l'invasion du temps libre par la technocratie. Avec tout ce que cela entraîne comme menaces sur la démocratie. Un exposé plutôt prophétique quand on le reprend 30 ans plus tard…

Vers une société du temps libéré

Années 90-92. Un second thème commun des Equipes est consacré à la réduction du temps de travail en vue d'une société du temps libéré : « *Travailler moins, travailler tous, vivre mieux* ». Travailler moins car le centre du projet reste la Réduction collective du temps de travail. Travailler tous, car le projet vise à construire des solutions pour l'accès à l'emploi de toutes et tous. Vivre mieux, car la libération du temps vise à l'épanouissement et au bonheur de chacun.e, notamment par l'atténuation de la centralité du travail dans la société.

Ce sera le moment pour le mouvement de relayer son projet en externe et de le développer en interne. En interne, le travail d'analyse et de débat critique va s'appuyer sur les publications du mouvement, élaborées sous la houlette du GPTC (Groupe Porteur du Thème Commun). Ces outils pédagogiques, qui suggèrent méthodes et contenus, seront proposés à tous les groupes EP existants. Les conclusions sont renvoyées vers le GPTC, qui les rassemble et les transforme en documents de synthèse.

En externe, le mouvement va porter ses revendications de RDTT vers les lieux influents. Si un nombre important de débats publics sont organisés en de nombreux endroits sur le sujet, le relais syndical au projet est particulièrement soigné. Notamment avec la CNE (Centrale Nationale des Employés de la CSC) avec qui un partenariat est organisé.

Les contacts avec le parti Ecolo seront également nombreux, lui qui, à cette période, promeut la semaine de 4 jours. C'est d'ailleurs avec la collaboration d'un de ses membres actifs, Philippe Defeyt, et de Jean Daems (MOC National), que les Equipes conçoivent et éditent un argumentaire intitulé « *Répondre… aux objections sur la réduction du temps de travail* ». Il aura un succès important auprès des personnes, syndicalistes et autres, actives dans l'avancée du projet. Des oppositions du type : « *si on diminue le temps de travail, il faudra bien diminuer les revenus* » ou « *les entreprises vont faire en sorte que cette diminution soit absorbée par une hausse des cadences de production, il n'y aura pas d'embauche compensatoire* » ou encore « *cela va favoriser le travail au noir, puisque les gens auront plus de temps* » sont décortiquées et contre-argumentées via de petites fiches pédagogiques, faciles d'utilisation.

Trente ans plus tard, où en sommes-nous ? Encore loin penseront certains ! Le combat n'est certes pas gagné. Pourtant, il suffit de penser, par exemple, qu'il y a aujourd'hui plus de malades de longue durée enregistrés en Belgique que de demandeurs d'emploi, que le stress et les burn-out se généralisent sur le marché du travail, pour s'assurer que le projet garde plus que jamais toute sa pertinence.

Jean-Michel Charlier

1. Philosophe français auteur de « Métamorphoses du travail, quête du sens » en 1988.

CRÉDIT FACILE : L'ÈRE DE LA TENTATION

Durant 15 ans, la plateforme « Journée sans crédit » a sensibilisé le public aux dangers du « crédit facile » et a obtenu de nombreuses avancées législatives pour mieux protéger le consommateur. Cette dynamique a mobilisé chaque année 30 associations francophones et néerlandophones autour de la traditionnelle « Journée sans crédit », le dernier samedi de novembre. Récit d'une belle aventure dont les Equipes Populaires ont été le fer de lance.

« Achetez maintenant, payez plus tard »

Aujourd'hui, la société de consommation et le modèle de croissance sont de plus en plus remis en cause pour des raisons environnementales. Mais l'incitation à consommer reste cependant omniprésente. Partout, le consommateur est incité à acheter à crédit plutôt qu'au comptant. Il est indéniable que, pour le commerçant, la possibilité de pouvoir proposer un achat à crédit est un argument de vente de poids et incite aux achats impulsifs. La banalisation du crédit se traduit notamment par un démarchage intensif et sournois auprès des consommateurs.
De plus en plus accessibles et diversifiées, les formules de crédit sont hélas parfois utilisées pour boucler les fins de mois difficiles, faire face à des besoins vitaux ou payer des factures en retard, créant une situation d'endettement permanent.
Cette situation n'est pas nouvelle. Dès le début des années 2000, le crédit à la consommation connaît un succès grandissant. Les grandes surfaces multiplient les offres de crédit pour des biens de consommation courante, jouant sur la méconnaissance des consommateurs en matière de législation pour leur faire miroiter un niveau de vie plus confortable grâce au crédit. Les offres de crédit sont séduisantes mais dangereuses : elles donnent l'illusion d'un pouvoir d'achat illimité et entretiennent le désir d'achat, même si les moyens financiers sont limités.

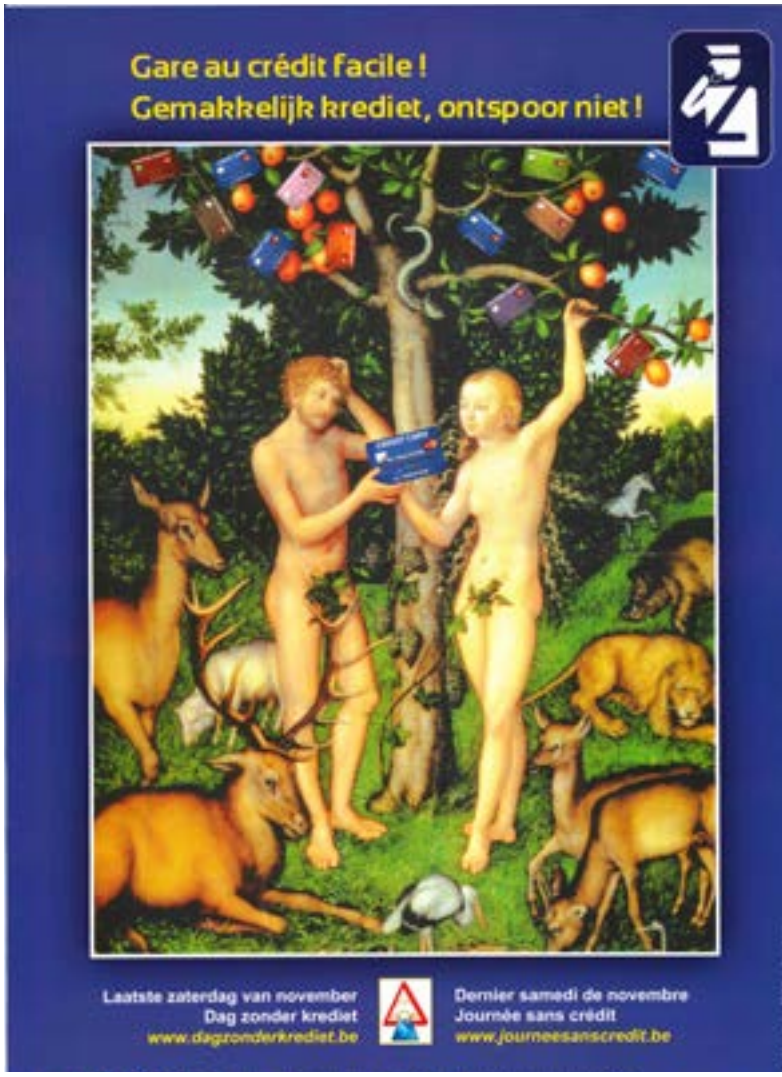

Informer et agir

En 2004, les Equipes Populaires sont interpellées par des militants scandalisés par le développement d'une société de surconsommation qui fragilise davantage les plus défavorisés (voir encadré). C'est le début d'une très belle aventure qui a

Il était une fois…

Tout commence à une journée de formation des militants à Floreffe en février 2004. Le titre de la journée : L'ère de la Tentation. En d'autres mots, la consommation et ses excès. Jacky, militant à Bruxelles, évoque dans son atelier le problème de la tentation du crédit facile. On interroge les participants pour savoir s'ils ont des cartes de crédit dans leur portefeuille. Mauvaise surprise : nombre d'entre eux en possèdent à leur insu ! « *Je pensais que c'était une carte de fidélité* », disent certains. « *J'en ai besoin quand j'ai des difficultés à boucler les fins de mois* », avoue un autre. Conclusion de l'atelier : nous sommes très mal informés et assez démunis face au développement des techniques commerciales sournoises.

L'envie d'action est partagée : il faut que les Equipes Populaires sensibilisent le public sur les dangers du crédit facile et essayent de faire changer la législation pour mieux les protéger. Des participants (de Bruxelles et de Charleroi notamment) décident de se revoir pour creuser la question, l'idée d'organiser une grande campagne de sensibilisation est née. La première « Journée sans crédit » est organisée le dernier samedi de novembre de 2004, date symbolique de la Journée internationale sans achats.

duré 15 ans et qui a mobilisé 30 associations francophones et néerlandophones autour d'un double objectif : sensibiliser la population aux dangers du crédit facile et améliorer la législation pour mieux protéger les consommateurs les plus fragiles face aux pratiques commerciales des sociétés de crédit.

Des actions publiques sont organisées par les Equipes Populaires et ses partenaires dans toutes les villes de Wallonie et à Bruxelles le dernier samedi de novembre : sur les marchés, dans les gares, dans les artères commerciales, mais aussi dans des festivals, des salons d'information, des écoles… Tout au long de l'année, les associations membres de la plateforme ont sensibilisé leurs publics respectifs sur les pièges du crédit et les risques de surendettement, en particulier les publics en situation de précarité (médiation de dettes, atelier de consommateurs…).

La presse avait également noté la *Journée sans crédit* à son agenda et consacrait régulièrement des articles, des reportages au JT et dans des émissions spécialisées (« On n'est pas des pigeons », notamment).

La plateforme était également composée d'une équipe de juristes qui menait un travail en profondeur d'analyse de la législation, de formulation de propositions de lois et de contacts avec les représentants politiques. De nombreuses propositions visant à améliorer la loi sur le crédit à la consommation ont été traduites en propositions de loi et ensuite adoptées entre 2010 et 2015. Parmi elles, un meilleur encadrement de la publicité pour le crédit, l'obligation du « délai de zérotage »[1], l'amélioration de la procédure de règlement collectif de dettes, l'interdiction du démarchage en rue pour le crédit, un renforcement du contrôle des pratiques commerciales des vendeurs de crédit, l'obligation de vérifier la solvabilité des candidats-emprunteurs. La plateforme a également contribué à bloquer des projets de lois dangereux pour la protection des consommateurs : la procédure d'injonction de payer[2] et l'élargissement de la centrale des crédits aux particuliers à d'autres dettes que le crédit (loyer, énergie, télécoms…).

Des actions de sensibilisation sont organisées à l'entrée de grandes surfaces et dans des galeries commerçantes sous le slogan : « Crédit facile : n'avalez pas n'importe quoi ! ». L'accueil du public est très positif : manifestement, il est en demande d'information et estime qu'il est pertinent d'alerter sur les dangers du crédit à la consommation.

Cette première Journée sans crédit fut la première d'une longue série. Car le hasard fait parfois bien les choses. Dès 2005, nous rencontrons une association bruxelloise (le GREPA, actuellement Centre de médiation de dettes pour la région de Bruxelles) qui organise également des actions de prévention du surendettement. Des contacts sont pris avec d'autres associations francophones et néerlandophones pour élargir notre champ d'action et notre expertise en matière juridique. De neuf associations en 2005, nous étions près de trente 10 ans plus tard : associations d'éducation permanente, de lutte contre le surendettement, de protection des consommateurs, syndicats. La plateforme a même « fait des petits » en France et au Québec.

Le sentiment du travail bien accompli, la plateforme a stoppé ses activités en 2020, avec de belles victoires sur le plan législatif et une collaboration très fructueuse qui se poursuit entre les associations.

Faiseurs de droits

Que retenir de cette très belle expérience ? Que les campagnes de sensibilisation les plus pertinentes sont celles qui partent des situations de vie et qui restent connectées en permanence avec le public à qui elles s'adressent. Que chaque association s'enrichit des compétences des autres. Que les avancées législatives ne s'obtiennent que grâce à la mise en réseau de plusieurs organisations qui apportent chacune leurs spécificités. Que le travail de sensibilisation du public « donne du crédit » au travail politique et vice versa.

Ce combat contre le crédit facile n'a de sens que si on s'attaque également aux causes profondes du surendettement : le manque structurel de revenus et les carences dans la politique de lutte contre la pauvreté. C'est ce à quoi les Equipes Populaires s'attèlent aujourd'hui à travers leur nouvelle campagne sur l'accès aux droits sociaux.

Monique Van Dieren

1. Délai durant lequel une ouverture de crédit doit obligatoirement être totalement remboursée avant de pouvoir à nouveau « puiser dans la réserve ». Cette mesure contribue à éviter l'endettement à perpétuité.
2. Cette procédure permet au créancier de récupérer des factures impayées d'un consommateur sur base d'une procédure rapide et unilatérale auprès du tribunal.

L'ÉNERGIE, UN PROBLÈME PARTI POUR DURER… ET NOTRE COMBAT AUSSI !

Interview de Christine Steinbach*

Nous sommes aujourd'hui en pleine crise d'approvisionnement en énergie, avec une flambée des prix et des incertitudes sur l'avenir. Malgré ce contexte extrêmement difficile, nous pouvons nous réjouir que les Equipes Populaires aient été depuis longtemps très lucides et très résolues dans ce combat, avec une conscience aiguë des intersections entre les enjeux d'accès à l'énergie et les enjeux climatiques. La crise risque de durer, comme notre combat.

Comment les Equipes Populaires en sont-elles venues à se préoccuper des enjeux liés à l'énergie ?

C'était, je pense, au tout début des années 2000. Je me souviens de discussions en Comité communautaire. Des militants interpellaient le mouvement sur le développement durable et la consommation, sur la pollution. C'est donc par la porte d'entrée du développement durable que l'énergie est venue sur le tapis.
Nous avons réalisé une grande enquête dans le mouvement qui posait des questions sur la consommation. Cinq grands chantiers ont émergé de ce questionnaire : développement durable, publicité, crédits, énergie et habitudes de consommation.

Ces cinq chantiers ont occupé le mouvement une bonne quinzaine d'années, et certains se poursuivent encore aujourd'hui, en particulier l'énergie. À l'origine, comment les choses se sont-elles présentées ?

C'était d'abord : comment articuler la question du nécessaire accès pour tous avec l'augmentation des gaz à effet de serre et le changement des habitudes ? Cela a débouché notamment sur la campagne « *Au chaud, mais pas trop !* ». Ce slogan évoque bien cette tension, cet équilibre à trouver « *entre accès et excès* ». Un souci est apparu très fortement : comment aborder les choses sans culpabiliser les gens ? Beaucoup de choses se disaient alors dans les médias, mais sans questionner la production ! Nous-mêmes l'avions pris par la porte d'entrée de la consommation, mais une fois que la démarche critique était enclenchée, on s'est posé d'autres questions.

Quels types de questions par exemple ?

Je me souviens d'une animation sur la sensibilité à la chaleur. L'objectif était de déculpabiliser d'emblée, en montrant qu'il y a une grande part de subjectivité dans le rapport au froid et au chaud. Cela permettait de relativiser les messages globaux du genre « *baissez votre radiateur* ». Nous ne sommes pas tous égaux face à de telles injonctions.
Nous avons aussi vite remarqué que les gens sont familiarisés aux économies d'énergie de façon spontanée, pour des raisons financières ou de bon sens. Nous avons donc choisi de partir des trucs et astuces du quotidien que les gens, en fait, connaissaient déjà ! Cela dégageait l'horizon pour s'attaquer aux problèmes de fond. C'était, par exemple, le fait que des logements sociaux étaient mal situés et demandaient de dépenser en déplacements, ou encore d'insalubrité, de vétusté, de mauvaise isolation. Un exemple montre bien l'absurdité d'une stratégie centrée sur les trucs et astuces individuels, en particulier pour les locataires. À la fin d'une animation de ce type, quelqu'un a dit : « *et quand va-t-on remplacer mes châssis ?* ». Tout était dit.

La thématique s'est donc déployée sur le terrain et dans tout le mouvement…

Oui, c'est par exemple à ce moment que la régionale du Luxembourg a commencé à beaucoup travailler sur l'énergie. On s'apercevait de l'intrication des problèmes, par exemple pour un propriétaire-bailleur qui veut rénover son bien : cela augmente la valeur cadastrale, mais donc par ricochet… le loyer.
Nous participions à cette époque à des assemblées du CFDD (*Conseil fédéral du développement durable*), un séminaire par-ci, une journée d'étude par-là. C'était le moment où l'on se de-

mandait comment faire vivre la question du développement durable dans les médias, par exemple. On s'interrogeait aussi sur l'impact des campagnes de sensibilisation.
Il y a eu aussi tout un travail sur les factures d'énergie avec la construction d'outils pédagogiques. La conclusion à laquelle nous ne pouvions qu'arriver est toujours d'actualité : ce sont les populations les plus pauvres qui habitent dans les passoires énergétiques. Le fond du problème est donc ailleurs que dans les trucs et astuces : il faut des aides.

Comment est né le RWADÉ, le Réseau wallon pour un accès durable à l'énergie ?

À Bruxelles, où les questions de logement et d'énergie ont toujours été très présentes, la Coordination Gaz-Électricité-Eau était née dès les années 80 au sein du MOC, avant de devenir pluraliste. Cette coordination a fait un travail remarquable. Un militant des EP, Claude Adriaenssens, y participait beaucoup et il s'est construit une fameuse expertise. Plusieurs années avant la libéralisation, un colloque avait été organisé, qui anticipait les questions que celle-ci allait poser en termes de justice sociale. Puis, lors d'une semaine sociale du MOC consacrée à l'énergie en 2003, le président François Martou a eu ces mots : « *il faudrait créer des mutuelles de l'énergie comme on a créé des mutuelles de la santé* ». Michele Di Nanno, alors président des EP, s'est lancé dans l'aventure avec deux préoccupations en tête : peut-on faire quelque chose de ce genre, et comment se construire une expertise anticipée sur la libéralisation annoncée pour 2007 en Wallonie. Il a donc pris contact avec Inter-environnement, avec les syndicats, mais aussi la Ligue des familles, le CRIOC… Le RWLP et Solidarités Nouvelles étaient aussi autour de la table. À ce moment, la Région wallonne annonçait qu'elle avait trouvé un système qui allait mettre fin aux coupures : les compteurs à budget. Nous sommes donc allés, notamment Paul Trigalet de *Solidarités Nouvelles*, Michele Di Nanno et moi, au cabinet du ministre Écolo de l'époque qui vantait les mérites de ces compteurs à budget. Nous n'avions pas d'idée préconçue. C'est plus tard, en creusant les choses, que nous avons pris conscience des effets pervers de ce système.

Le RWADÉ est donc né, directement aux prises avec les compteurs à budget…

Le RWADÉ est né un an avant la libéralisation, avec la volonté de constituer un interlocuteur politique qui défende les consommateurs, et en particulier les consommateurs les plus vulnérables. Les compteurs à budget ont été un enjeu de bataille dès le début. Pourquoi ? Car ce système infantilise les

consommateurs et nie les situations catastrophiques des gens. C'est en réalité une garantie de paiement pour les fournisseurs mais ça ne renverse pas du tout le rapport déséquilibré qui existe entre fournisseurs et consommateurs. En outre, cela pose un problème de séparation des pouvoirs : les sanctions ne viennent pas de la justice mais d'acteurs du marché de l'énergie. Ce fut une première grosse bataille.

Qui a connu un aboutissement avec le fameux décret « Juge de paix », adopté en février 2022 et qui entrera en vigueur à l'automne… C'est l'une des belles avancées permises par le combat en faveur de l'accès à l'énergie, non ?

En effet, même si ce décret ne va pas aussi loin que la logique qui prévaut à Bruxelles (pas de coupure sans passage devant la justice de paix), c'est une avancée ! Cela montre bien que l'existence d'organisations de défense des consommateurs d'énergie, comme la CGEE à Bruxelles et le RWADÉ en Wallonie, permet d'obtenir des législations plus protectrices et des services supplémentaires. Notons, parmi les victoires obtenues par le RWADÉ, certaines obligations de service public renforcées pour les fournisseurs, un meilleur accompagnement des ménages et des intermédiaires sociaux grâce à la création d'*Energie Info Wallonie*. Il faut bien se dire que la libéralisation de l'énergie a été un bouleversement énorme du paysage. Aux EP, on se demandait comment aider les citoyens à digérer ce changement, comment les accompagner et les défendre. Le RWADÉ a été l'un des outils essentiels, en plus du travail propre au mouvement.

Propos recueillis par Guillaume Lohest

---

*Présidente du Réseau Wallon pour un Accès Durable à l'Énergie, directrice du CIEP et de la FTU, et ancienne présidente des Equipes Populaires (2011-2017)

LE LOGEMENT : UN COMBAT DE LONGUE HALEINE QUI A FAIT DES PETITS...

Si l'on vous dit « Equipes Populaires » aujourd'hui, à quel combat politique pensez-vous ? Le logement, pardi ! Il est vrai que ces dix dernières années, cette thématique a été très présente dans nos activités. Quelles en sont les grandes étapes ? Nous avons prolongé la discussion (*Cf.* pages précédentes, interview sur l'énergie) avec Christine Steinbach, afin de raviver ses souvenirs aussi en matière de logement.

« *Il n'y a pas eu brusquement un intérêt, c'est une question qui est là depuis toujours* » précise Christine quand je lui demande à quand remontent les premières mobilisations à ce sujet. « *Mais il y a eu un tournant dans les années 80, lorsque les Equipes et Vie Féminine ont réalisé ensemble une enquête sur les conditions socio-économiques des gens. On en a retiré des enseignements qui ont été décisifs dans l'action du mouvement. Avant cela, la dimension spirituelle, la révision de vie occupaient beaucoup de place. Après cette enquête, le travail sur les situations sociales et économiques a occupé presque toute l'attention.* »

Comment l'attention aux problèmes de logement s'est-elle manifestée ? Quatre ou cinq fédérations étaient alors actives sur le sujet. « *Bruxelles évidemment, qui connaissait déjà une augmentation des prix et une situation avec une majorité de locataires. C'était différent en Wallonie, avec davantage de propriétaires. Au moins trois fédérations avaient envoyé des militants siéger dans les agences immobilières sociales (AIS) : Namur, Mons et Tournai, de mémoire, c'est-à-dire des régionales avec des centres urbains. De manière générale, dans les groupes sur le terrain, les Equipes ont toujours été préoccupées par la question des locataires pauvres.* »

En 2006, la semaine sociale du MOC est consacrée au logement. C'est la première fois qu'on envisage, au sein du MOC, les différentes pistes pour l'encadrement des loyers. Parmi trois grandes voies possibles (les modèles français, luxembourgeois et néerlandais), la plus juste semble celle de nos voisins du nord, qui s'articule autour d'une grille de valeurs. Deux ans plus tard, lors d'un Comité communautaire des EP, au moment du choix d'un thème de campagne, l'enjeu du logement et la perspective d'une revendication d'encadrement des loyers sortent

majoritaires dans les préférences des militant·e·s.

2009-2011 : trois ans de campagne pour l'encadrement des loyers !

Objectif de la première phase ? Construire une expertise et une revendication. En 2009, une enquête est réalisée auprès des locataires du secteur privé. « *On recueille un peu plus de 700 réponses. Notre hypothèse était que le montant des loyers, fixé quasi librement, était en fait estimé au petit bonheur la chance. Notre enquête a confirmé cela. Elle a même levé quelques lapins. Par exemple, plus un logement était petit, plus le prix au mètre carré augmentait, ce qu'a confirmé une enquête plus large commandée au CRIOC. Cela nous a donné des arguments pour dire qu'une partie de la solution résidait dans l'encadrement des loyers !* » Un autre élément de la solution, c'était bien sûr d'agir sur les trop faibles revenus. Finalement, la réflexion qui a fait suite à cette enquête s'est prolongée l'année suivante, et clôturée par un colloque en décembre 2010 au Parlement bruxellois[1].

Place alors à une seconde phase, destinée à populariser la question et à la mettre en débat. « *Nous avons publié un document pédagogique à destination du grand public, on a essayé de le diffuser et de mettre l'encadrement des loyers en discussion dans l'espace public. Nous avons buté sur une limite, car c'est très compliqué à approcher pour les gens. Par contre, on a continué à porter cette question au sein d'un groupe de travail au MOC national, et les régionales ont continué à travailler l'enjeu.* »

La question de constituer un acteur politique en Wallonie s'est alors posée et, en 2015, le Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat (RWDH) est né. « *Une quinzaine d'associations, dont les* Equipes Populaires, *étaient autour de la table. Nous y avons amené notre expertise sur l'encadrement des loyers.* »

Contre les loyers abusifs… en grève s'il le faut

À Bruxelles, la pression sur le marché du logement est telle qu'on en arrive à des situations extrêmes : logements minuscules, bâtiments insalubres, énorme *turn-over* des locataires… Les écarts entre les prix et les conditions de logement sont parfois intolérables. La régionale des EP de Bruxelles fait alors le choix d'agir sous l'angle des loyers abusifs, en insistant sur le devoir des bailleurs de proposer un loyer raisonnable en regard du bien loué. « *Le grand enjeu politique était alors de faire*

reconnaître que ces situations abusives existaient, et de les faire inscrire dans le code du logement. » La régionale bruxelloise des EP va agir à quatre niveaux. « *Sur le plan de l'éducation permanente de base, d'abord, en invitant les militants* à *participer aux réunions de la commission logement à Bruxelles. Cela a permis une confrontation de nos savoirs de terrain avec d'autres savoirs et la recherche des pistes de solution.* » Mais c'est au niveau des communes que les politiques sont les plus sensibles aux difficultés de logement des gens. La régionale réalise donc une charte à destination des bourgmestres et des échevins du logement en région bruxelloise. Par ailleurs, un gros travail d'exploration technique est réalisé pour affiner une grille des loyers à Bruxelles. Enfin, last but not least, « *l'action militante va jusqu'à l'organisation d'une grève des loyers abusifs, avec des caisses de grève. Cela a servi à populariser les enjeux et à constituer solidairement les moyens pour qu'un locataire lésé puisse aller en justice. Avec l'objectif de créer un précédent et une jurisprudence* ».

Des victoires

Le travail des EP, avec ses partenaires, a porté des fruits ! La création du RWDH, en soi, est déjà une belle évolution, de même que la création de l'asbl *Loyers Négociés* (Cf. encadré). Les EP ont été invitées à prendre la parole en de nombreuses enceintes, notamment en commission parlementaire wallonne. Des avancées politiques ont aussi été obtenues : une nouvelle grille des loyers a été constituée à Bruxelles pour pallier les insuffisances de celle qui était en vigueur ; le Parlement bruxellois a voté le 8 octobre 2021 une ordonnance « *visant à instaurer une commission paritaire locative et à lutter contre les loyers abusifs* ». Enfin, sur le plan judiciaire, il y a eu cette victoire symbolique : le 15 janvier 2019, « *la justice de paix de Saint-Gilles a, pour la première fois dans l'histoire belge du droit au logement, condamné des propriétaires à ramener les loyers abusivement réclamés à un montant plus raisonnablement proportionné aux faibles qualités du logement. Neuf mille euros ont été ainsi remboursés aux locataires alors même que les bailleurs réclamaient plus de six mille euros d'impayés*[2] ».

Guillaume Lohest, avec Christine Steinbach

La création de *Loyers Négociés*

Dans le prolongement de l'action des Equipes Populaires à Bruxelles, l'ASBL *Loyers Négociés* a été créée en 2018 par les EP et quelques partenaires bruxellois. Elle a pour objectif d'accompagner les locataires dans leurs relations et négociations avec les propriétaires-bailleurs, de défendre les locataires en cas de situations abusives – jusqu'en justice si nécessaire. Subsidiée par la Région bruxelloise, l'ASBL est aussi un interlocuteur des pouvoirs publics dans l'optique de faire évoluer les législations.

1. « Vers un encadrement des loyers », colloque tenu au Parlement bruxellois le 9 décembre 2010.
2. Thibaud De Menten, « Droit au logement abordable : avancées et perspectives », dans la Revue *Démocratie*, octobre 2019.

PAS DE JUSTICE SOCIALE SANS JUSTICE FISCALE

Sans impôt, sans contribution de TOUS à la vie en société, pas de services publics performants, pas de justice équitable, pas d'école pour tous, pas d'argent pour lutter contre la pauvreté ou financer la transition énergétique. Depuis plus de 20 ans, un réseau d'associations se mobilise pour que la fiscalité soit au service de la justice sociale, pas au service de la fraude et de l'évasion fiscales. Les Equipes Populaires prennent une part active dans ce combat.

RJF!
RÉSEAU POUR LA JUSTICE FISCALE

Fin de la guerre 40-45. La sécurité sociale est créée, l'économie de type keynésienne et l'Etat-Providence assurent une relative équité dans la redistribution des revenus et des richesses. En Belgique, cette période des Trente Glorieuses (années 50 à 80) a permis à la fiscalité de jouer un rôle central dans la redistribution des revenus et la réduction des inégalités sociales : taxation très importante des tranches de revenus supérieures (plus de 60% dans les années 60), globalisation des revenus du travail, du capital et de l'immobilier, etc. A cette période, les associations qui œuvraient pour plus de justice sociale se sont donc assez peu intéressées à la fiscalité.

C'était sans compter sur l'arrivée d'un néolibéralisme agressif début des années 80 qui a notamment vu des chefs d'Etat tels que Reagan aux USA ou Thatcher au Royaume-Uni accéder au pouvoir, avec pour conséquence une dérégulation totale des marchés financiers, dans l'intérêt des actionnaires des grosses entreprises multinationales en plein essor. Dans les années 80-90, la spéculation financière bat son plein, mettant en difficulté, voire en faillite les Etats les plus faibles, notamment en Amérique du Sud et en Asie (l'Argentine est déclarée Etat en faillite en 1988). Ceux-ci ont été mis sous tutelle du FMI[1] qui exigeait des conditions drastiques de remboursement, avec des conséquences dramatiques pour les populations locales.
Les mouvements sociaux prennent progressivement conscience de l'impact de cette dérégulation financière sur les populations du Sud mais aussi sur les systèmes de protection sociale et sur le financement des services collectifs au Nord. Dans ce contexte, en 1998, un collectif d'associations voit le jour : le *Réseau d'action contre la spéculation financière*. Dès sa création, les Equipes Populaires sont de la partie[2].

Le réseau fixe ses premiers objectifs. Sur le plan international, instaurer une taxe sur les transactions financières (appelée à l'époque Taxe Tobin) pour freiner la spéculation et permettre de financer le développement des pays du Sud[3]. Au niveau belge, le réseau reprend à son compte la plupart des revendications formulées deux années auparavant par l'Appel « des 600 »[4] pour un rééquilibrage de la fiscalité en faveur des revenus du travail,

Le RJF dans la rue

Chaque année, le RJF organise le **Tax Justice Day**, la journée de la Justice fiscale, une journée de sensibilisation de l'opinion publique à la nécessité de rééquilibrer la justice en faveur des bas et moyens revenus. A Bruxelles et dans d'autres villes, des actions de rue sont organisées et les gares sont inondées de dépliants d'information, des vidéos sont réalisées pour les réseaux sociaux, etc.

notamment par un impôt exceptionnel sur le capital et la lutte contre la fraude fiscale[5].
En 2005, la plateforme change de nom. Elle devient le *Réseau pour la Justice fiscale*[6].

Le RJF, une force de frappe incontestable

Comme tout mouvement social, le Réseau Justice fiscale (RJF) se mobilise simultanément sur deux fronts : la sensibilisation du public à l'importance d'une fiscalité juste (« Pas de justice sociale sans justice fiscale ») et la formulation de revendications à l'intention des mandataires politiques.
Du côté de la **sensibilisation du public**, les membres du réseau redoublent d'imagination et de pugnacité pour rendre à la fiscalité ses lettres de noblesse. D'un sujet tabou, voire répulsif, le RJF convainc progressivement l'opinion publique qu'une fiscalité juste est dans l'intérêt du plus grand nombre, en particulier celui des travailleurs. Aux côtés d'autres associations (éducation permanente, syndicats, ONG), les Equipes Populaires s'impliquent fortement dans l'organisation d'actions publiques (notamment les Tax Justice Day - Voir encadré), l'organisation de journées de formation, la rédaction d'articles dans la presse, la confection de supports pédagogiques, la distribution de tracts dans les gares belges, etc.

Au fil des années, ces campagnes de sensibilisation portent leurs fruits. Actuellement, l'idée d'un impôt sur la fortune est partagée par plus de 70% de l'opinion publique[7].

Des revendications de plus en plus écoutées

L'autre cheval de bataille du RJF, c'est précisément la formulation de **revendications aux mandataires politiques** pour réformer en profondeur la fiscalité. Ce « lobbying politique » se traduit par des contacts réguliers avec les parlementaires et avec les cabinets ministériels (finances et économie), par des auditions au Parlement, ou encore en réagissant à des propositions de loi. Le RJF publie également des mémorandums[8] dans le cadre des élections fédérales et européennes de mai 2019 et a consulté tous les partis pour faire connaître ses propositions. Depuis 2 ans, le RJF multiplie les contacts avec les partis progressistes et les cabinets ministériels de la majorité fédérale pour argumenter ses propositions. Cependant, force est de constater qu'il est bien difficile d'obtenir des avancées avec la présence des partis libéraux (en particulier le MR) qui ont tendance à bloquer toute avancée vers une fiscalité plus juste. Le contexte économique et social devrait pourtant inciter le gouvernement à prendre des mesures fortes et rapides.

Le gouvernement prépare actuellement un projet de réforme en profondeur de la fiscalité. Voilà qui va sans nul doute mettre le RJF en ébullition dans les prochains mois et années… nos mandataires politiques n'ont qu'à bien se tenir !

Monique Van Dieren

1. Le Fonds Monétaire International est une organisation internationale qui a pour fonction d'assurer la stabilité du système monétaire international et la gestion des crises monétaires et financières. Pour cela, il fournit des crédits sous conditions aux pays qui connaissent des difficultés financières.
2. Les autres associations membres en 1998 : Entraide et Fraternité (initiateurs), Justice et Paix, le CJC, l'ACI et le Collectif solidarité contre l'exclusion.
3. Soutenue par de nombreuses ONG, ce projet de taxe est toujours à l'agenda politique au niveau européen. Certains pays la soutiennent encore, mais les projets successifs de révision de la proposition la vident progressivement de sa substance.
4. L'Appel des 600 est signé en 1996 par 600 personnes du monde associatif et syndical. Elles s'inquiètent du montant énorme de la dette publique (déjà !) et des inégalités de revenus, et réclament plus de justice fiscale en Belgique : cadastre des fortunes et levée du secret bancaire, lutte contre la fraude fiscale, impôt exceptionnel sur les 10% les plus riches. José Vermandere, à l'époque président des Equipes Populaires, en est un des initiateurs.
5. Document de travail « Projet de plateforme sur le marché des capitaux », 15/12/1997, archives EP, farde 4267, Carhop.
6. Parmi les personnes et associations actives au sein du RJF et de son équivalent néerlandophone, le FAN : Des membres de l'administration fiscale (impliqués dans une association ou un syndicat ; les syndicats (CSC, FGTB, UNSP) ; des mouvements associatifs (EP, MOC, ATTAC, PAC…) ; des ONG (CNCD principalement).
7. Selon des enquêtes réalisées en 2020 et 2021 par le CNCD.
8. Mémorandum du RJF et du FAN en vue des élections fédérales et européennes de 2019. http://www.hetgrotegeld.be/

Les revendications principales du RJF[1]

BELGIQUE
En matière d'impôt sur les personnes physiques (IPP) : rééquilibrer la taxation sur les revenus du travail et ceux du capital et de l'immobilier en instaurant un impôt sur la fortune, en globalisant des revenus, en rétablissant une plus grande progressivité de l'impôt, en levant le secret bancaire, en luttant contre la fraude fiscale...
En matière d'impôt des sociétés (ISOC) : une contribution à l'impôt plus équilibrée entre les petites et les grosses sociétés, réduire drastiquement les possibilités de déductions fiscales offertes aux grosses sociétés, contrôler l'évasion fiscale.

INTERNATIONAL
Transparence dans les flux financiers internationaux, taxation des multinationales et déclaration de leurs bénéfices dans les pays où elles ont leur activité, lutte contre les paradis fiscaux.

1. Voir à ce sujet le dossier J*ustice fiscale : La grande imposture*, qui reprend et argumente les principales revendications du RJF. Contrastes n°196, janvier-février 2020.

UNE ALIMENTATION SAINE, DURABLE ET EQUITABLE POUR TOUS

Si les Equipes Populaires n'ont jamais mené une campagne de sensibilisation vers le grand public directement sur le thème de l'alimentation, cette thématique n'en est pas moins fondamentale pour le mouvement. Cet enjeu est travaillé depuis longtemps au sein de nos groupes et projets.

Comme de nombreux sujets abordés en éducation permanente, c'est souvent l'actualité qui nous pousse à nous saisir d'un enjeu. En 1980 déjà, l'équipe de Falisolle veut réagir à l'installation d'un Delhaize dans sa localité. Elle en vient à se préoccuper du fonctionnement du secteur de la grande distribution et de son impact sur les magasins de proximité. Très vite, le groupe va plus loin et remet en question le modèle économique des grandes surfaces organisées en grands groupes financiers.

En 1993, l'*EP Magazine* (l'ancêtre de la revue « Contrastes ») est consacré aux « mutations agricoles ». L'avenir de l'agriculture est interrogé. Les risques d'une hyper industrialisation du secteur également. Le magazine présente un modèle alternatif, qui développe une autre manière de produire, de transformer et de commercialiser, notamment via des coopératives ou des ASBL.

Des scandales alimentaires vont successivement éclater à partir de cette période. Rappelez-vous… 1986 et le scandale de la vache folle. On se souvient encore des images de troupeaux entiers abattus. Ou encore, en 1999, le poulet à la dioxine qui va faire la une de l'actualité. Ces scandales illustrent dramatiquement les excès du système agroalimentaire industriel.

Quelle agriculture voulons-nous ?

Cette actualité explique qu'un numéro de *Contrastes* (nov. 1999) est consacré à la sécurité alimentaire : « **Sécurité alimentaire : regarde dans ton assiette !** ». Le problème de fond de l'agriculture s'y dessine : les prix payés à l'agriculteur sont tellement bas suite à la pression du marché mondial que les marges de manœuvre sont minimes pour les exploitations agricoles. L'enjeu est donc bien de savoir où sont les priorités et quel type d'agriculture nous voulons. Il apparaît urgent de restaurer une alimentation de qualité, de redonner confiance aux consommateurs et d'assurer la pérennité de nouvelles filières agroalimentaires.

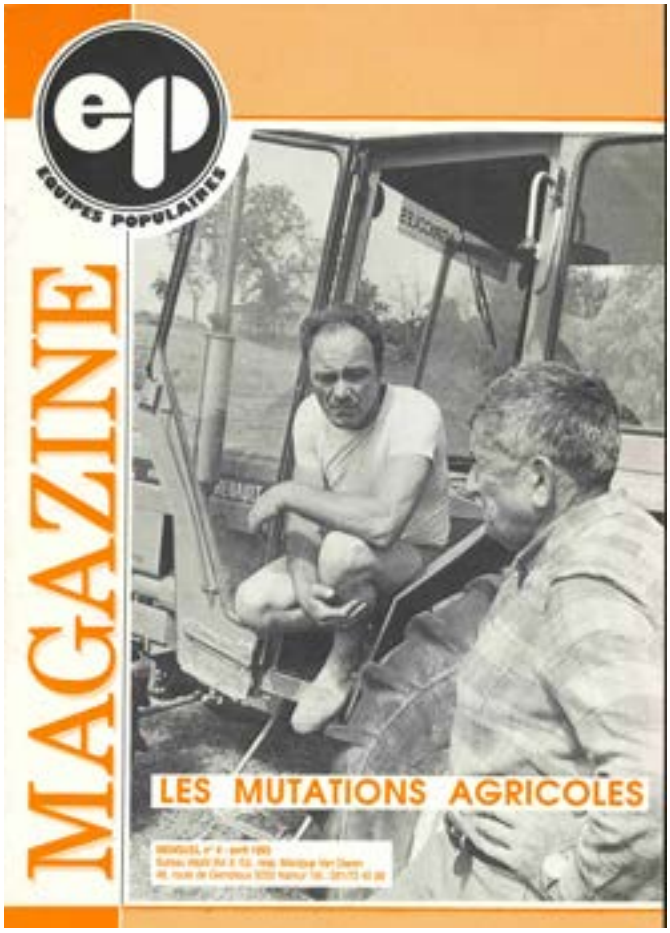

C'est à ce moment-là que va débuter un travail de proximité au sein des groupes locaux sur la question de l'alimentation à travers la thématique n°1 du mouvement : « *Consommation et développement durable* ». Une double approche est privilégiée :

- Se préoccuper de l'accès de tous à une alimentation saine et durable ;
- Dénoncer les excès engendrés par nos modes de production et de consommation et ses effets néfastes sur l'environnement, sur la santé, sur les petits producteurs, sur les populations du Sud, etc.

Dans ce cadre, le *Contrastes* n°105 (nov-déc. 2004), « Alimentation : produire moins, manger mieux ! » va mettre l'accent sur le lien entre alimentation, santé et environnement. On y voit apparaître la notion « d'empreinte carbone ». En consommant nos aliments, nous consommons surtout du pétrole : le pétrole nécessaire pour produire les engrais, pour les machines, le chauffage des serres, la transformation des produits, leur transport.

Les évolutions des habitudes de consommation sont également analysées : l'augmentation exponentielle de plats préparés, la diminution constante de la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation, ou encore le jeu de la grande distribution

sur les prix bas pour attirer le client, au détriment soit des producteurs, soit des travailleurs.
La qualité de notre alimentation est aussi passée sous la loupe. Le constat est sans appel : nous mangeons trop sucré, trop salé et trop gras ! Nous mangeons également trop de viande. Or, nourrir le bétail nécessite une consommation importante de céréales qui pourraient nourrir la population des pays producteurs des céréales.
En 2005, le *Point de repères* sur « l'insécurité alimentaire » veut approfondir la réflexion. Il se centre sur deux revendications : un étiquetage clair sur la composition des produits et la mise en place de campagnes d'information sur le rapport entre alimentation et santé, dans la perspective d'un changement des schémas culturels alimentaires de la population.

Pour une alimentation saine et durable

C'est donc la question de l'accès à l'alimentation saine et durable pour tous qui apparaît comme essentielle et qui va par ailleurs guider une série d'initiatives menées au sein de notre mouvement.
En 2011, l'article « Produire et consommer autrement » du *Contrastes* (nov-déc. 2011) fait le point sur les initiatives de transition liées à l'agriculture. En effet, sont expérimentés un peu partout à travers la planète des modes de production respectueux de l'environnement (permaculture ou agroforesterie, par exemple), des jardins partagés ou communautaires voient le jour, des groupes d'achats collectifs et des coopératives se développent. Autant de projets qui visent à relocaliser l'agriculture, à rapprocher le consommateur du producteur et qui répondent à la volonté de se nourrir en produits locaux, sains et à penser le monde de l'après-pétrole.
Toujours dans les mêmes objectifs, un numéro de *Question de point de vue* « Alimentation : une assiette bien indigeste », paru en 2013, propose un bilan global des impasses du système agro-alimentaire mondial. Il insiste à nouveau sur la nécessaire remise en question de nos habitudes alimentaires, de la financiarisation du système, du déséquilibre Nord-Sud. Il attire l'attention sur le risque de renvoyer à la seule responsabilité individuelle du consommateur.

Des fiches d'animation :
- « Ingrédients et étiquettes… en savoir plus sur ce que l'on a dans nos assiettes ! ». Travailler les représentations que l'on a de produits alimentaires courants (2009)
- « L'alimentation durable à la portée de tous ! ». Pour se rendre compte des impasses de notre système d'alimentation et découvrir des pistes d'action (2014)
- « Un potager collectif pour favoriser l'alimentation durable… » : des conseils méthodologiques pour l'intégrer au cœur d'un processus d'éducation permanente (2014)

Une variété de projets sur l'alimentation

Des animations multiples dans les groupes locaux

Petit à petit, dès le début des années 2000, une multitude de groupes (Luxembourg, Mons - La Louvière, Hautrage, Beaumont, Jumet, Gozée, Momignies, Verviers, Comines), dont les ateliers conso ou les écoles de consommateurs, vont s'intéresser aux pratiques de marketing de la grande distribution, à la complexité de la composition des produits alimentaires, à leur étiquetage, aux risques que présentent les OGM, à l'accessibilité du bio, à la relocalisation des commerces. Ces groupes vont aussi articuler leurs réflexions à la recherche de solutions pour gérer des budgets souvent étriqués. On va y organiser des ateliers de cuisine, des ateliers de techniques de conservation de légumes (lacto-fermentation), etc.
Des **groupes spécifiques** comme les groupes « Astuce nature » de Gozée, « Semer le futur » de Thimister, « Changeons demain » de Malmedy ou encore le groupe bruxellois « Quel autre développement ? » vont approfondir les concepts de développement durable et de transition juste et articuler les enjeux sociaux et environnementaux.

Une ouverture vers le grand public

Des moments de débat, notamment via des projections de documentaires, sont organisés dans chaque régionale, avec la volonté de sensibiliser le grand public sur les enjeux de l'alimentation, sur l'avenir de l'agriculture ou encore sur le droit des peuples à la souveraineté alimentaire. C'est le cas, par exemple, du partenariat avec le centre culturel de Hannut puis de Remicourt qui va permettre pendant des années d'interroger l'avenir de l'agriculture dans une région de production intensive comme la Hesbaye, à travers l'organisation de soirées-débats régulières. Ces soirées vont déboucher sur l'organisation d'un **marché de producteurs locaux** à Remicourt.
La participation à des festivals comme le festival « Alimenterre », « Nourrir Liège » ou encore « Nourrir Bruxelles » sont aussi des occasions de toucher le grand public.
En 2017, deux **documentaires vidéo** propres aux Equipes Populaires sont également réalisés : « Elles racontent leur agroé-

cologie en Wallonie » et « Elles racontent leur agroécologie. Guédé, Sénégal ». Ces films proposent une réflexion sur l'agriculture au Nord et au Sud, avec la technique des « histoires digitales ».

Une construction de projets alternatifs

Des **Groupes d'achats collectifs** (GAC) vont voir le jour à Charleroi (groupe « Vivre autrement »), à Hautrage, à Tournai, à Huy et à Waremme dès le début des années 2000. Le GAC de Waremme va ainsi fonctionner pendant plus de 10 ans pour finalement se transformer en coopérative (« Hesbicoop »), en 2017, grâce au travail acharné de bénévoles.

Des expérimentations par le faire soi-même

Des **potagers collectifs** vont naître dans plusieurs régionales. Le jardin « Verts savoirs », à Trazegnies dans un quartier populaire, est créé en 2005 (il n'existe plus aujourd'hui). Le groupe jardin « labo denrées et moi » est mené en collaboration avec l'espace citoyen de Dampremy depuis 2016. Le « jardin des solidarcités » a été créé par les bénévoles de l'école de la rue de Baudour. Ce projet renforce l'entraide et la solidarité entre les habitants et apporte une nouvelle dynamique dans la cité. Citons encore le jardin « Bouillon de culture » à Luingne dans le Hainaut occidental, le jardin d'Aumale à Anderlecht, ou le projet « Permacity » en cours de construction à Verviers.

Un souci permanent de l'accessibilité de tous à une alimentation de qualité

Des « Tables d'autres », des « autres tables », des soupes populaires se sont mises en place ces dernières années à Court-Saint-Etienne, à Charleroi, à Anderlecht, à Philippeville… Ces projets apportent une réponse au souci de l'accès pour tous à une alimentation de qualité. A partir d'invendus récoltés sur

les marchés hebdomadaires, des repas sont préparés collectivement et partagés le temps d'un moment d'échange et de débat où chacun est le bienvenu, surtout les plus démunis. Ces projets sont une façon d'éviter le gaspillage alimentaire mais aussi d'initier d'autres manières de consommer tout en favorisant une réelle mixité sociale.

Françoise Caudron

Juin 2022, un nouveau « Points de repères »

« *Cultiver notre propre nourriture nous donne notre pouvoir* », Karen Washington.

Au sein des régionales des Equipes Populaires et un peu partout en Belgique et dans le monde, fleurissent depuis quelques années des jardins communautaires et des potagers collectifs. Ils sont cultivés directement par les citoyen·ne·s et répondent à des objectifs divers : remettre la convivialité au cœur de l'action, mieux se nourrir, réduire son budget, contribuer à la sauvegarde de l'environnement. Pour mieux comprendre comment et jusqu'où ces projets posent des jalons vers un système alimentaire qui remette au centre de l'assiette une alimentation saine pour tou·te·s, le numéro de *Points de repères* : "Les potagers collectifs, comment être mieux dans son assiette planétaire", aborde les dérives d'un système agricole né dans l'après-guerre et synthétise les questions soulevées par celles et ceux, « potagistes » amateurs, qui cultivent ensemble un terrain laissé en friche jusque-là. C'est ainsi que le document nous invite notamment à la découverte des potagers de Baudour, Mouscron, Bruxelles, Charleroi ou Verviers. Analyses et partage d'expériences d'ici et d'ailleurs apportent des pistes pour (re)visiter les projets, les (re)dynamiser parfois, les repositionner, les multiplier… et leur apporter peut-être le fertilisant pour un changement salutaire. Ce numéro est mis à disposition dans les régionales. Il est également disponible à la vente ou téléchargeable sur le site des Equipes Populaires.

ET MAINTENANT ?

DU LIEN, DES DROITS, UN AVENIR !

À l'occasion de leur 75e anniversaire, les Equipes Populaires affirment haut et fort leur actualité et leurs combats prioritaires dans le cadre d'une tournée dans toutes les régionales. Plus que jamais, la société a besoin de se retisser grâce à la multiplication de liens sociaux et solidaires. Les droits fondamentaux et les droits sociaux, sans cesse menacés dans nos démocraties fragilisées, sont à défendre. Quant à l'avenir, il est tellement incertain qu'il nécessite un engagement écologique radical articulé aux questions sociales.

--

C'est lors du Comité communautaire du mois de septembre 2021 que le contenu politique de cette tournée a été travaillé et validé. Un texte de départ avait été proposé par le Centre communautaire sur base des documents fondamentaux du mouvement et de l'actualité des dernières années (campagnes, activités, publications). Lors de ce Comité communautaire ensoleillé (cf. photos), les militantes et militants, armés de marqueurs fluo, ont identifié les messages les plus forts et les plus partagés. Cela a donné un premier brouillon reprenant la « substantifique moelle » de ce que nous voulons affirmer dans l'espace public. Enfin, ces messages ont été regroupés en trois ensembles pour former le slogan que vous connaissez : du lien, des droits, un avenir !

Guillaume Lohest

En 2019, nous avons fait circuler un questionnaire au sein du mouvement, dans le cadre de notre **recherche participative sur les peurs**. La dernière question demandait aux participants d'identifier les causes qui leur semblaient les plus importantes à défendre. Réponse numéro un : les **droits humains fondamentaux** !

Notre ADN de base, c'est l'**éducation permanente**. Notre mouvement a évolué avec la société et le secteur associatif mais est toujours resté dans l'optique de construire les réflexions et les actions sur le terrain. Aujourd'hui plus que jamais !

Depuis une dizaine d'années, nous avons beaucoup travaillé sur les **préjugés**, notamment au départ d'un cahier d'animation qui connaît un grand succès auprès de nos partenaires du monde associatif et parmi les acteurs pédagogiques.

La pandémie de **Covid** a isolé de nombreuses personnes. Nous avons appris à nous réunir en visioconférence sur Internet, tandis que d'autres ne le pouvaient pas. Certains services sont devenus inaccessibles. Il y a du travail pour reconstruire les liens et les services essentiels…

Parmi nos repères pédagogiques, il y a le célèbre **VOIR-JUGER-AGIR !** C'est en groupe, bien sûr, que cette méthode prend tout son sens. Nos statuts l'affirment d'ailleurs haut et fort, « **L'essentiel, c'est le groupe** ».

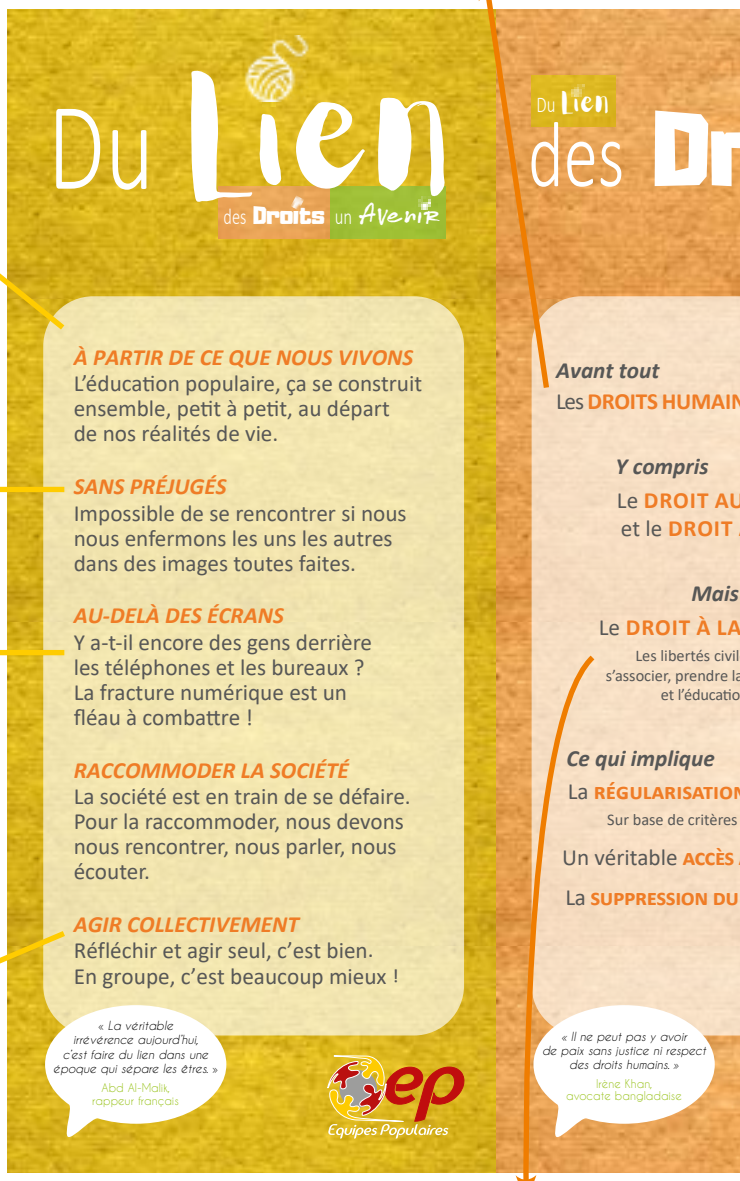

Trump, Bolsonaro, Orban, Poutine, Boris Johnson, Matteo Salvini… L'extrême droite **populiste** a conquis du terrain ces dernières années. Par ailleurs, les gouvernements ont tendance à

Le **logement** et l'**énergie** sont des enjeux vitaux pour tou.te.s les citoyen.ne.s. Depuis le début des années 2000, ces questions ont grandi en importance dans le mouvement. L'actualité nous donne hélas raison : le coût de l'énergie et le montant des loyers ne cessent d'augmenter. Ce sont donc des combats prioritaires, qui feront l'objet d'une de nos thématiques d'action à part entière à partir de 2024.

Les *Equipes Populaires* se sont impliquées dès le début des années 2000 autour des questions de développement durable.
Les rapports du GIEC se suivent et se ressemblent : les constats sont de plus en plus catastrophiques. La mobilisation générale doit être décrétée et nous avons notre part à y prendre.

Les grèves et les **marches pour le climat**, en 2018 et en 2019, ont donné un coup d'accélérateur aux revendications envers le monde politique. Il est maintenant évident que les choses ne changeront pas sans mesures collectives et systémiques !

Les enjeux écologiques ont été parfois perçus comme un luxe accessible seulement à ceux qui avaient les moyens de modifier leurs comportements et leurs équipements. Les pouvoirs publics doivent changer leur approche afin que les mesures nécessaires soient socialement justes ! La **réduction des inégalités**, notamment via la **justice fiscale**, est une condition indispensable si l'on veut pouvoir mener un projet commun de réduction drastique des pollutions et des émissions de gaz à effet de serre.

Au sein de notre mouvement, les alternatives concrètes fleurissent un peu partout : potagers collectifs, tables d'autres, repair café, ateliers artisanaux… Le « Faire soi-même » est un axe important de changement des habitudes, au départ du terrain, collectivement, avec les gens de tous horizons. Nous avons même organisé un colloque sur le sujet : « Faire soi-même est-il un acte politique ? » Oui, nous voulons faire en sorte que cela le soit !

devenir de plus en plus technocratiques, tandis que les citoyens perdent confiance dans la politique. La **démocratie** semble fragilisée de tous les côtés. Nous voulons la défendre et la renforcer !

Attrape-moi si tu peux !
JOURNÉE SANS CRÉDIT
Contrastes
Les potagers collectifs
Comment être mieux dans son assiette planétaire
DÉMASQUONS
SURFEZ COUVERTS
SOUPE POPULISTE GAVAGE SIMPLISTE
TOUS DES CLAIRCEURS ! ?
LA FOURMILIÈRE
Éducation permanente et démocratie : Quatre perturbations profondes
L'arrivée d'Alibaba, une nécessité ou un projet à jeter
Ta famille TA PREMIÈRE ÉQUIPE
MAGAZINE
RESPONSABLES
ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX : UN COMBAT QUOTIDIEN
Le Combat ouvrier PRÉPARE L'AVÈNEMENT DE LA CITE ETERNELLE
un Avenir
des Droits
Du Lien
EQUIPES POPULAIRES... CELLULES DE BASE D'UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE
L'énergie ?
je maîtrise !
UNIR
NOUVEAU CONTRAT POUR LA SOLIDARITÉ
DÉMOCRATIE : L'HEURE DU RÉVEIL
Ma commune
SOUS LA LOUPE
la commune